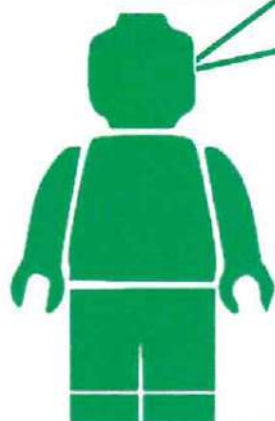
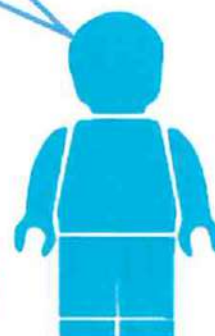


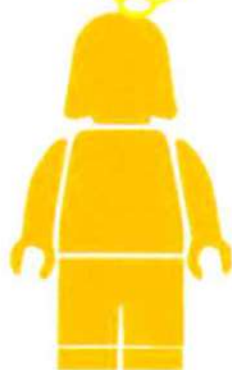
Le Projet Educatif Local Saint-Rogatien 2018-2021



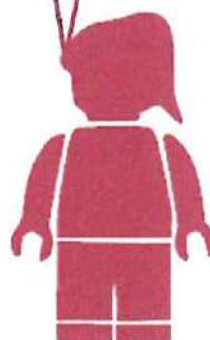
Epanouissement
de l'enfant.



Saint-Rogatien, chef
d'orchestre de
l'action éducative.



Enfant, citoyen
de demain.



Propos introductif :

I. Présentation de la commune :

- A. Démographie**
- B. Les services de La Mairie**
- C. Les infrastructures**
- D. Le tissu associatif de Saint-Rogatien**
- E. Les structures Enfance-Jeunesse de la commune**
- F. Les structures hors commune**

II. Organisation du PEL 2018-2021 :

- A. Organisation politique du PEL**
- B. Organisation technique du 2018-2021**
- C. Méthode d'élaboration du PEL 2018-2021**

III. Les 32 fiches actions du Projet Educatif Local 2018-2021 :

Conclusion

Annexe 1 : Plan de la commune

Annexe 2 : Fiche action vierge +fiche bilan

L'éducation et la jeunesse sont au cœur de l'action de SAINT-ROGATIEN.

Ce sont des enjeux majeurs et une préoccupation constante de la municipalité. Le chemin directeur est inscrit dans le Projet Educatif Local, document de référence, renouvelé tous les 4 ans, et qui s'appuie sur le bilan et l'évaluation du précédent. Ce fil conducteur qui relie les différents acteurs éducatifs du territoire. Chaque partenaire doit s'appuyer sur les objectifs prioritaires du PEL pour développer ses actions.

Nous avons ainsi mis en place, en direction des enfants et des jeunes, une offre d'activités riche, variée et accessible.

Un effort financier important a été nécessaire pour relever ce défi. La réussite éducative est ancrée dans les pratiques à SAINT-ROGATIEN depuis de nombreuses années.

Depuis 2001, le projet éducatif local a été inscrit parmi les axes politiques de notre village, par les différents maires qui se sont succédés d'abord par Monsieur Josy MOINET puis Monsieur Jacques LEGET

2001 à 2014 : Projet éducatif local porté par Mme CAUGNON adjointe au maire aux affaires scolaires et à l'enfance. Avec Sylvie MARTIN à ses côtés pour la petite enfance et la jeunesse

Janvier 2009 : Ouverture de la MDJ

Mais c'est aussi de nombreux projets qui ont vu le jour, comme des stages pendant les vacances, de la mini gym ...

2010 à 2013 : Projet éducatif local

2011 : Création des Bouts de Choux en remplacement du Ram de Périgny

2014 à 2017 : Projet éducatif local

2014 : Projet éducatif local porté par Sylvie MARTIN pour l'enfance et la scolarité, Patricia DAVID pour la petite enfance et Cédric GALAND, Coordinateur Enfance et jeunesse.

Septembre 2014 : Garderie transformée en accueil périscolaire avec un logiciel de gestion et de facturation afin de faciliter les démarches pour les services périscolaires.

2018 à 2022 : Projet éducatif local à venir

A travers un ensemble d'actions, la Municipalité s'engage à concilier l'épanouissement personnel, la relation aux autres et la réussite scolaire pour tous les enfants et les jeunes. Son ambition consiste également à assurer la continuité éducative en veillant à l'articulation de tous les temps de l'enfant et du jeune et en visant à leur donner des moyens de s'intégrer pleinement dans la société.

La commune souhaite également permettre à chaque enfant outre de s'épanouir, d'acquérir de l'autonomie et de révéler toutes ses potentialités dans tous les domaines. Le développement de l'esprit critique, de l'autonomie, le goût du savoir, de la curiosité, du bien-être physique et moral sont autant d'objectifs à promouvoir dans le respect de la liberté de chacun.

L'éducation est une action sans fin, toujours à améliorer, toujours en mouvement.

C'est le défi que la municipalité tient à relever dans un esprit de qualité, en particulier à travers l'engagement sans faille de notre adjointe à l'éducation, du coordinateur enfance et jeunesse, du personnel et de l'ensemble de l'équipe éducative.

Les enfants d'aujourd'hui sont les citoyens de demain.

I. Présentation de la commune :

Saint-Rogatien est une commune située dans la première couronne de l'agglomération rochelaise (Charente-Maritime ; Nouvelle Aquitaine). Ce village fait partie de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. Saint Rogatien est une commune limitrophe de Périgny, ville plus grande et plus attractive grâce à sa zone industrielle.

A. Démographie :

Au 1^{er} Janvier 2017, la commune de Saint-Rogatien compte 2197 habitants.

	En 2014 <small>(insee 2014)</small>	En 2017
Nombre d'habitants	2117	2197
Nombre de jeunes 0/18	520	730 (estimation)
Nombre de naissances	21 (valeur 2013)	18 (valeur 2017)
Nombre des 15-29 ans	322	
Population Active		76.2 % avec emploi 66.3%
Classes maternelles	3	3
Effectifs Maternelles	70	75
Classe élémentaires	5	6
Effectifs Primaires	121	155
Collèges	120	
Lycées	90	
Restaurant scolaire Fréquentation moyenne	Maternelle et Elémentaire : 180 enfants	Maternelle et Elémentaire : 195 enfants
Accueil Périscolaire : Fréquentation moyenne	Maternelle et Elémentaire Matin : 20 Soir : 45	Maternelle et Elémentaire Matin : 30 Soir : 65

Depuis septembre 2017, la commune s'est étendue avec la construction de nouveaux lotissements, et on compte un accroissement de la population.

- Les Bourdines : 38 logements et 17 logements sociaux
- Les Peintres : 14 logements et 4 logements sociaux
- Les Oiseaux : 46 logements et 5 logements sociaux.

La construction de 26 logements sociaux, favorise la venue de jeunes enfants depuis la rentrée 2017. De même l'accès à des parcelles moyennes ont permis l'emménagement de jeunes ménages. En effet, en septembre 2017, l'école élémentaire a ouvert une sixième classe.

B. Les services de La Mairie :

a) Les services administratifs :

Composés d'une responsable et de 2 agents, le service administratif regroupe l'accueil, l'état civil, l'urbanisme, les finances, l'action sociale, les élections le recensement militaire, le secrétariat des élus, le secrétariat général et les ressources humaines.

b) Les services techniques :

Composés d'un responsable et de 4 agents. Ils interviennent pour l'entretien des espaces verts et des bâtiments municipaux.

c) La police municipale :

Composée d'un policier municipal et d'un agent de surveillance de la voirie publique. Ils sont tous les deux à mi-temps car mutualisés avec les communes de Clavette et de Croix-Chapeau.

d) Les services enfance et jeunesse :

Ils sont composés des services périscolaires, d'une maison des jeunes et d'un service petite-enfance appelé « bouts de chou ». Les services périscolaires comprennent l'accueil périscolaire et le restaurant scolaire. Ces services sont composés de 2 responsables et 10 agents.

e) Le Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS est présidé de plein droit par le maire. Son conseil d'administration est constitué de 16 personnes (8 membres du conseil municipal, 8 membres bénévoles). Le CCAS est le promoteur de l'action sociale. Il est appelé à intervenir au bénéfice des personnes en difficulté afin de leur apporter une aide ponctuelle après une étude personnalisée de chaque dossier.

Il intervient aussi :

- Dans la constitution de dossiers d'aide sociale
- Dans l'orientation des personnes vers les organismes caritatifs tels que le Secours populaire ou la Banque Alimentaire.
- Auprès des organismes publics de logement dans l'attribution de logements sociaux.

C. Les infrastructures (cf. annexe 1):

a) Les écoles :

L'école maternelle avec 3 classes de différents niveaux qui regroupe 75 élèves.

L'école élémentaire avec 6 classes dont 4 de double niveau, qui regroupe environ 155 élèves.

La majorité des enfants entrant au collège sont accueillis au collège Fabre d'Eglantine, un faible nombre est accueilli à Fénelon, à la Jarrie, ou dans d'autres collèges rochelais en fonction des options choisies.

b) Le centre municipal de rencontres :

Salle de réception pouvant accueillir 300 personnes debout et 250 assis.

c) Complexe sportif :

Il est composé de différentes salles :

- Un gymnase pour la pratique des sports collectifs.
- Une salle associative pour la pratique de la gym, du tennis de table et du hip-hop.
- Un dojo pour la pratique des arts martiaux.
- Une salle multi-services pour des petites réceptions et séminaires mais également pour la pratique de la country et l'accueil d'une association d'ainés

d) Le stade municipal de football :

A ce jour le stade municipal est composé d'un terrain et de vestiaire. Il sert essentiellement pour la pratique du football.

e) Terrain multisports :

Terrain créé lors du dernier PEL, en 2015. Il permet à tous d'avoir accès à des infrastructures sportives. En effet ce terrain permet de pratiquer : du handball, du football, du basket-ball, du Volley...et d'autres jeux collectifs pour les enfants.

f) *Le centre d'Animation Socio-Culturelles :*

Ce complexe culturel rassemble :

- La Maison des Jeunes
- La salle de Musique
- Une salle d'arts plastiques
- Une salle petite enfance

g) *La villa Amélie*

La Villa Amélie est un EHPAD, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, conçu pour être au service du bien être des résidents, et a ouvert ses portes en février 2014. Elle accueille à ce jour des personnes âgées de plus de 60 ans de degré d'autonomie variable. Bon nombre des personnes accueillies sont atteintes d'une ou plusieurs pathologies ayant entraîné l'entrée en institution.

L'architecture de la Villa Amélie offre à ces personnes un cadre de vie hôtelier confortable, esthétique et convivial. La résidence est équipée de chambres individuelles et de quelques chambres doubles que nous encourageons à personnaliser pour recréer une ambiance plus proche du « chez soi ». Afin d'aider à la prise de repères, l'équipe a choisi de donner aux différents espaces de vie de la Villa Amélie des noms de sites marins faisant référence à des lieux de la Charente-Maritime, comme par exemple les unités : Cordouan, Oléron, Ré, Aix, Madame ...

La Résidence, fait partie du groupe LNA SANTÉ. Elle dispose de 5 unités de vie, soit la possibilité d'accueillir 126 personnes :

- au rez-de-chaussée, de l'unité Madame qui accueille 22 résidents ainsi que l'unité Aix (unité protégée pour personnes désorientées) qui accueille 20 résidents
- à l'étage, les unités Cordouan et Oléron accueillant chacune 32 résidents ainsi que l'unité Ré (Unité protégée pour personnes désorientées) qui accueille 20 résidents.

Les repas du déjeuner et du dîner sont pris dans quatre salles de restaurant : « Les Ecluses », « Les Carrelets », « Les Phares », recevant les résidents des unités protégées et « Les Gréments » réservé aux invités. Certains résidents prennent parfois, pour raison de santé, un plateau repas en chambre. Le service de restauration en place est associé au projet personnalisé de chacun des résidents.

La Villa Amélie propose d'autres espaces de vie comme des salons conviviaux au sein de chaque unité de vie, des espaces bibliothèque, un salon de coiffure, une salle de kinésithérapie, une salle Snoezelen, une salle de balnéothérapie, un Pôle d'Activité de Soins Adaptés (PASA).

La structuration de la Villa Amélie en unités de vie autonomes garantit une vie sociale aux résidents à l'échelle d'une maisonnée et permet aux équipes de mieux connaître les personnes dont elles prennent soin. Cela permet également d'assurer un suivi et un contrôle permanent de la qualité de l'ensemble des services : hôtelier, médical et social.

Les unités de vie favorisent les liens sociaux et permettent un accompagnement personnalisé.

h) L'agence communale postale

i) La résidence Massiou

La résidence se compose de 8 logements pour personnes de plus de 55 ans, d'un studio et de 2 autres logements. Cette résidence est gérée par la commune de Saint-Rogatien que cela soit les espaces verts ou les logements.

D. Le tissu associatif de Saint-Rogatien :

Association	Effectifs jeunes (3-18 ans)	Effectifs + de 18 ans	Occupation des salles
l'Instant à P'Arts	21		Salle Arts Plastiques
SRBC Basket Saint-Rogatien	113	110	Gymnase
A.P.I.E. Agir Pour l'Intérêt de nos Ecoliers	230	x	Salle Bouts des Choux
Aunis Judo Kendo 17	70	13	Dojo
Ecole Jeet Kune do concept	x	15	Dojo
Football Club Saint-Rogatien	20	70	Stade Municipal
Hip-Hop « Energumen » Junior Association Majeur	1	4	Salle Associative
Gymnastique Rogatonne	x	270	Salle Associative

Les P'tits Canillous : Association d'Assistants Maternelles intercommunale	30	x	Salle associative / Salle des Bouts Choux.
Taekwondo Club Rochelais	16	9	Dojo
Les Cheveux d'Argent	x	40	
Tennis de Table Bourgneuf / Saint-Rogatien	34	18	Salle Associative
Aunis Handball			
Country			
Dewatchen			
Aigue-Marine	x	75	Salle de Musique
Graves	x	25	Salle Arts Plastiques
Octopus	x	12	
Volley Ball			
Yoga			
Hip-Hop Ultimatum	12	x	Salle Associative
St-Ro en fête			Salle petite enfance

Suite à une enquête faite en Avril 2018 (tableau ci-dessous), nous pouvons constater que le tissu associatif de la commune de Saint-Rogatien est riche et varié. De plus on constate que les activités proposées par les associations sont complémentaires avec les communes limitrophes.

E. Les structures Enfance – Jeunesse de la commune :

1. Les bouts de Choux :

Depuis 2014, la commune de Saint-Rogatien accueille et propose des activités à l'ensemble des assistantes maternelles et des familles ayant un enfant âgé de 0 à 6 ans. Les Bouts de choux accueillent en moyenne une quinzaine d'assistantes maternelles et 5 familles le mardi et le vendredi matin de 9h30 à 11h.

Les objectifs des Bouts de Choux :

- Proposer un lieu où les assistantes maternelles et les parents peuvent se retrouver autour d'un atelier et autour de l'enfant.
- Proposer des animations éducatives aux enfants de 0-6 ans
- Proposer des moments de formation aux assistantes maternelles et aux parents.

Depuis septembre 2017, les activités sont encadrées et organisées par une animatrice diplômée d'un CAP Petite Enfance et d'un BPJEPS animation sociale.

2. Les stages multi-activités :

La commune de Saint-Rogatien organise des stages multi-activités déclarés auprès des services de la DDCS sous la Maison des Jeunes. Ils se déroulent une fois par semaine lors des petites vacances scolaires et 2 semaines lors des deux premières semaines de vacances. Les stages multi-activités accueillent les enfants de 8 à 13 ans de 9h à 17h, le repas est fourni. La participation à la semaine complète est obligatoire. Les activités sont encadrées par deux animateurs diplômés du BPJEPS, BAFA et ou DUT ASSC . Les stages sont limités à 16 – 20 enfants.

Objectifs pédagogiques des stages multi-activités :

- Promouvoir les sports nouveaux et inhabituels.
- Favoriser des relations de respect, de coopération et d'entraide.
- Favoriser l'accès à une diversité d'activités culturelles, artistiques et sportive.
- Comprendre et respecter des règles d'hygiène et de santé.

Equipe d'animation :

- 1 Animateur BPJEPS Activités Loisirs tout public
- 1 Animatrice BAFA/ BAFA
- 1 Animateur / Directeur DUT Animation sociale et socio-culturelle
- 1 Animatrice BPJEPS Animation vie sociale

3. La Maison des Jeunes

La maison des jeunes est un accueil collectif de mineurs déclarée auprès de la DDCS depuis septembre 2008.

Depuis 2016, la Maison des Jeunes est gérée par une Directrice et un animateur. Cela permet à chacun de permuter sur les samedis d'ouverture et sur certains jours. La Maison des jeunes est ouverte le mercredi et le samedi de 14h à 18h et le vendredi soir de 17h à 19h sur les périodes scolaires et durant les vacances scolaires, elle est ouverte du lundi au vendredi de 14h à 18h en fonction du planning des activités. A ce jour, la maison des jeunes accueillent environ 80 enfants différents à l'année, en grande majorité des collégiens.

Objectifs pédagogiques :

- Faire de la Maison des jeunes un espace de vie identifié, valorisé et accessible à tous durant le temps de loisirs
- Favoriser le développement de l'autonomie du jeune en respectant ses prises d'initiatives et ses responsabilités
- Œuvrer à former des adolescents citoyens libres et autonomes capables de prendre place dans la société de demain
- Faire que nos jeunes soient acteurs de leur temps libre et de la vie locale.

Les actions de la maison des jeunes sont diverses et variées :

- Mise en place d'un programme d'activités les mercredis, samedis et les vacances scolaires.
- Préparation de séjours (Eté/Printemps / Hiver)
- Organisation d'actions d'autofinancement
- Participation à des projets de prévention
- Présence au collège
- Accompagnement des projets jeunes

Equipe d'animation :

- 1 Directrice BAFA/ BAFD
- 1 Animateur BPJEPS Activités Loisirs tout public

4. Le restaurant scolaire :

Le restaurant scolaire s'organise en 3 services :

Le service maternel rassemblant l'ensemble des enfants de maternelle accompagnés de leurs ATSEM respective.

- Le service des CP-CE1 accompagné par de 2 agents.
- Le service des CE2-CM1-CM2 accompagné par 2 agents.

Depuis 2018, 95% des enfants des écoles maternelles et élémentaires mangent au restaurant scolaire régulièrement ou ponctuellement.

5. L'accueil périscolaire:

L'accueil périscolaire est déclaré auprès des services de la DDCS, il peut accueillir 32 enfants de 7h30 à 8h30 et 70 enfants de 16h30 à 18h30. Depuis la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, le mercredi midi, un accueil est mis en place de 11h30 à 12h30 avec un transfert en bus pour les enfants se rendant à Péri'Jeunesse jusqu'en septembre 2018. Pour 2018, nous arrivons en moyenne à un taux d'occupation de 70% le matin et 90 % le soir.

Concernant l'inscription à l'accueil périscolaire, il est demandé aux familles de s'inscrire pour le mois.

Depuis septembre 2015, le projet est surtout axé sur le respect du rythme des enfants, l'aménagement des espaces favorisant l'autonomie et le respect du rythme de chacun (coin calme, coin jeux de société,...) ont été pensés :

- Le restaurant scolaire permet d'organiser le goûter.
- La salle bleue devient une salle de jeu nommée Ludis'cool.
- La salle rouge devient la salle d'activité manuelle nommée Créa Calme.

Composition de l'équipe :

L'équipe est composée d'un directeur diplômé d'un DUT ASSC et de 6 animateurs diplômés dans les champs de l'animation (BPJEPS, BAFA) ou équivalence (CAP petite enfance)

Projet pédagogique 2017-2018 :

- Favoriser l'apprentissage du vivre ensemble
- Développer l'autonomie de l'enfant
- Favoriser l'accès et la diversité des activités
- Associer les parents au projet et renforcer les liens avec les familles

F. Les structures hors-communes :

1. Centre de Loisirs Péri-Jeunesse : 3 - 11 ans

Péri'Jeunesse est une association loi 1901, créée en 2004 par des parents, et soutenue par la commune de PERIGNY. Elle a pour vocation de **créer, organiser et promouvoir toute activité éducative et de loisirs en faveur des enfants et des jeunes.**

Péri'Jeunesse est gérée par un Conseil d'Administration, composé de parents bénévoles et d'élus municipaux. Le C.A. définit la politique de l'association, les salariés la mettent en œuvre et la font vivre au travers d'un projet éducatif et des projets pédagogiques qui en découlent, basée sur des notions de respect, d'autonomie, d'épanouissement, de démocratie. La commune de SAINT-ROGATIEN et l'association Péri-Jeunesse ont conventionné une participation de la commune afin que les familles rogatiennes bénéficient des mêmes conditions d'accès que les familles de PERIGNY. Convention revue pour la facturation de l'année 2016 pour être en harmonie avec le fonctionnement du Centre de Loisirs :

- Tarification du Mercredi
- Tarification de l'adhésion

2. Passeports Vacances Loisirs : 11 - 18 ans

La commune de SAINT-ROGATIEN, dans le cadre de sa politique jeunesse, participe chaque été à l'opération "Passeports Vacances Loisirs". Cette action répond de façon pertinente en terme de loisirs éducatifs à l'attente des jeunes, filles et garçons âgés de 12 à 17 ans, durant la période d'été, au moment où la plupart des associations sportives et culturelles suspendent leurs activités.

II. Organisation du PEL 2018-2021 :

A. Organisation politique du PEL :

Le Projet Educatif Local est élaboré par la commission « Enfance-Jeunesse et vie scolaire » présidée par l'Adjointe Mme Martin. Cette commission est composée également de :

Philippe Pinaud : Adjoint chargé de la vie associative, des affaires culturelles et des cérémonies.

Patricia David : Adjointe chargée des affaires sociales, de la petite enfance et de la communication.

Aurélie Croizier : conseillère municipale

Claire Bourgenot : conseillère municipale

Agnès Kolosa : conseillère municipale

Mathieu Charbonnaud : conseiller municipal

Valérie Marchais : conseillère municipale

Saint-Rogatien étant une petite commune, les adjoints et les conseillers municipaux interviennent dans d'autres commissions ce qui permet au Projet Educatif Local d'avoir une transversalité.

Les décisions concernant le PEL, sont proposées en commission, ensuite examinées en municipalité et votées en conseil municipal.

B. Organisation technique 2018-2021 :

4-5 Réunions en commission Enfance Jeunesse sur l'année : (4 fois par an)

Le Maire / Adjointe Enfance-Jeunesse / Adjointe petite enfance CCAS / Adjointe aux associations / Conseillers municipaux / Responsable restaurant scolaire et Coordinateur PEL

Réunions d'équipes en présence du Coordinateur :

Maison des Jeunes 2 fois par mois

Périscolaire (TAP +accueil) 2 fois par mois

Bouts de Choux 1 fois par mois

Bilans écrits pour chaque structure et chaque réunion ou période d'activités.

Conseils d'écoles 3 fois par an

Elémentaire :

Présence de l'Adjointe et ou du Maire et du coordinateur

Maternelle :

Présence de l'adjointe et ou du Maire, coordinateur uniquement sur invitation en cas de question sur le Projet Educatif Local

Réunions des Services Municipaux à partir de septembre 2018 :

Réunions entre les différents responsables de services pour favoriser une certaine transversalité.

Ces différentes instances interagissent entre elles et créent une dynamique de réseau. Le coordonnateur est la personne qui permet de créer du lien entre les différentes commissions du Projet Educatif Local.

Pour ce nouveau projet, nous mettrons en place un bilan annuel de chaque fiche actions pour faire un point, décidé de la pertinence de celle-ci et de leurs reconductions. Egalement, nous proposerons d'ajouter de nouvelles fiches actions car un PEL est un projet vivant qui évolue en fonction de la population, des problématiques...

C. Méthode d'élaboration du PEL 2018-2021

1. Un bilan 2014-2017 :

Tout d'abord, la présentation du bilan fin janvier 2018 a été bénéfique pour repositionner la politique enfance jeunesse au cœur du débat avec la présence des différents partenaires. Pour élaborer ce nouveau PEL, le bilan a été essentiel pour donner du sens, pour expliquer la pertinence de chaque action et donc de choisir la reconduction ou non de celle-ci.

2. Elaboration d'un FFOM le 20 Mars 2018 :

Le 20 Mars 2018, la commune de Saint-Rogatien a invité l'ensemble des acteurs du territoire : associations, familles, assistantes maternelles, écoles et élus à participer à une table ronde. Celle-ci avait pour objectif d'impliquer la communauté éducative à la rédaction du PEL 2018-2021. Les thématiques Petite Enfance, Enfance, Jeunesse et Associations ont été abordées par le biais de 4 items : Forces / Faiblesses / Opportunités / Menaces.

Voici le résumé des différentes thématiques abordées :

0-6 ans Petite Enfance	
FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Les salles : salle des bouts de choux et le gymnase. - Matériel mis à disposition. - L'ouverture aux parents. - La présence d'une animatrice formée. - La régularité des activités. - Un budget consacré aux bouts de choux. - La mise en place de l'activité « Mini-Gym » le samedi matin. - Les activités diverses et variées. - L'accueil des parents. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les jeux mis à disposition dans la salle des bouts de choux. Renouvellement. - Temps de préparation et enchaînement de l'emploi du temps de l'animatrice. - Aire de jeux pas entretenue (incivilité, déchets canins...) - Cheminement et accessibilité trottoirs avec les poussettes. - Associations sportives et culturelles réduites pour les 0-6 ans.
MENACES	OPPORTUNITES
<ul style="list-style-type: none"> - Repose uniquement sur une volonté politique, pas de subvention CAF ou autre. - Le succès, les groupes seraient trop conséquent en nombre. 	<ul style="list-style-type: none"> - La volonté de l'EHPAD d'organiser des échanges intergénérationnels. - Echange avec l'école. - 3^{ème} matinée suivant les effectifs. - La disponibilité de l'animatrice pour éventuellement organiser des activités exceptionnelles les après-midi. - Continuer le pique-nique avec la kermesse - Revoir l'aménagement de la salle avec la disparition des TAP. - Echanges avec l'EHPAD en direct ou en collaborant au même projet : ex« La Grande Lessive »

3-11 ans Enfance	
FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du nombre d'habitants donc augmentation du nombre d'enfants (par exemple : en septembre 2017 ouverture d'une 6^{ème} classe élémentaire). - Souplesse de l'inscription à l'accueil périscolaire - Proximité des acteurs éducatifs - Equipe stable - Rallongement de la pause méridienne / temps du repas plus long, plus serein - Projet d'école commun aux deux écoles. - 	<ul style="list-style-type: none"> - La souplesse de l'inscription en Accueil Périscolaire, gestion du personnel - Manque d'un ACM pour l'accueil des enfants à la journée. - Limitation du nombre d'enfants en fonction du nombre d'animateurs et de la réglementation - Manque de personnel sur pause méridienne avec les PS.
MENACES	OPPORTUNITES
<ul style="list-style-type: none"> - ACM le Mercredi matin à ST-Rogatien : Si le rythme scolaire reste inchangé pour Périgny, difficulté pour les enfants de changer d'environnement le mercredi (Mercredi matin à Saint-Rogatien et après-midi à Péri'Jeunesse). - La disparition des contrats aidés, difficultés à pérenniser les emplois. - L'occupation des salles - Problématique des toilettes pour les maternelles. - Trop de monde sur les ACM, problème du respect de la législation concernant les mineurs 	<ul style="list-style-type: none"> - ACM Mercredi matin : Possibilité de mettre des projets ambitieux. - Nécessité de la collaboration avec Péri'Jeunesse. - Evolution de la population à St-Rogatien, augmentation des besoins, des moyens de garde. - Ouverture des classes sur l'extérieur. - Echanges scolaires ou extra-scolaire avec l'EHPAD en direct ou en collaborant au même projet : ex« La Grande Lessive », Cluedo géant... -

Associations	
FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Variété et diversité des associations du territoire. - Associations structurées et complémentaires avec Périgny. 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'interaction entre les différentes associations. - Pas de comité des fêtes structuré loi 1901. - La communication des activités des associations sur « le 4 pages » ou le Mag. - Peu de loisirs associatifs pour les 3-6 ans. - Manque de projection et de coordination dans les manifestations des associations. - L'occupation des salles municipales
MENACES	OPPORTUNITES
<ul style="list-style-type: none"> - De moins en moins de bénévoles - De plus en plus de contraintes, obligations organisationnelles légales et engagements financiers. - La transformation de Saint-Rogatien en cité dortoir. 	<ul style="list-style-type: none"> - Croissance de la commune. - Fin du rythme scolaire à 4.5 jours, les associations pourraient récupérer ces créneaux.

11-18 ans Adolescence	
FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Présence des animateurs jeunes sur l'école élémentaire, permet aux enfants d'identifier la MDJ. - Carte d'adhérents MDJ offerte aux CM2 à la fête des écoliers. - Terrain multi-sports support d'animation pour la MDJ. - Animateurs forces de propositions. - Les stages et les journées passerelles avec la MDJ : Grands jeux, Journée CM2... - Les activités en lien avec d'autres secteurs jeunesse : Rallye Citoyen... - Les projets innovants : Initiation Radio... - Les Autofinancements qui permettent aux jeunes d'avoir accès plus facilement aux loisirs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Non-participation des jeunes sur certaines animations. - Annulation des activités, pénalise certains jeunes.
MENACES	OPPORTUNITES
<ul style="list-style-type: none"> - Les problématiques liées à l'adolescence... - L'accès à d'autres services, à d'autres loisirs qui peut entraîner une diminution de la fréquentation. - Risque de fermeture par manque de fréquentation. - Mauvaise image de la maison des jeunes par certains parents mais également par certains jeunes. - Penser que la MDJ est l'unique support pour les jeunes...sortir de cette image et proposer d'autres actions 	<ul style="list-style-type: none"> - Ouvrir des manifestations aux jeunes de la MDJ, comme un stand à la fête de l'école. - Accentuer la communication avec les différents supports. - Mettre en place une fête des Ados...attention en Janvier 2019 la MDJ aura 10 ans. - Présence de l'EHPAD à la réunion PEL. Lors d'une première rencontre des animations entre la MDJ et l'EHPAD sont en cours.

La collecte d'informations lors de cette réunion a permis d'établir les pistes de travail suivantes :

Petite enfance :

- Continuer à accueillir les Bouts de Choux.
- Revoir l'aménagement des salles, tout en permettant l'accès de tous à ces salles.
- Problématique sur l'environnement extérieur.
- Le manque d'activité extra-scolaire sportive ou culturelle pour cette tranche d'âge.

Enfance :

L'arrêt des Temps d'activités périscolaires et la réforme des rythmes scolaires, suscite beaucoup de discussions autour de la problématique du « moyen de garde » du mercredi.

Jeunesse :

Le sujet de la Maison des Jeunes a été beaucoup abordé, mais la MDJ n'accueille pas tous les jeunes de Saint-Rogatien et surtout nous constatons qu'elle accueille majoritairement les collégiens. Lors de cette table ronde, nous avons oublié d'aborder la situation des autres jeunes qui ne fréquentent pas la MDJ mais qui préoccupent les élus.

Travailler le lien intergénérationnel :

Présence de l'EHPAD, lors de la table ronde qui a insisté sur sa volonté de travailler en collaboration avec tous : écoles et structures enfance-jeunesse

Communication :

Travailler sur un document unique regroupant les informations pour l'enfance et la jeunesse et associations : contacts/ descriptif.

3. Débat en commission le 6 Avril 2018

Suite au résumé ci-dessus et en rassemblant les sensibilités de chacun, les membres de la commission souhaitent aborder 3 enjeux dans le prochain PEL à travers des fiches élaborées par l'ensemble des intervenants.

Les enjeux abordés lors des 4 prochaines années sont :

- L'épanouissement de l'enfant
- Enfant citoyen de demain
- Saint-Rogatien, chef d'orchestre de l'action éducative

Chaque enjeu a été décrit en objectifs qui eux même ont été déclinés en fiche action.

a) L'épanouissement de l'enfant :

Un enfant épanoui est un enfant heureux. L'épanouissement personnel de l'enfant et du jeune est essentiel pour qu'il avance vers demain en interagissant avec les autres. L'enfant doit-être accompagné par la communauté éducative sur le chemin de l'autonomie tout en lui garantissant la sécurité morale, physique et affective. De plus, elle doit permettre à l'enfant d'élargir son horizon culturel afin que celui-ci une fois adulte soit ouvert et sensible au monde qui l'entoure.

b) Enfant citoyen de demain :

En tant que collectivité territoriale, il semblait important à la commission du Projet Educatif Local de mettre en place des actions d'éducation à la citoyenneté. Les enfants d'aujourd'hui seront les citoyens de demain, et en tant que collectivité la commune se doit de donner l'ensemble des clefs aux enfants et aux jeunes pour exercer leurs citoyennetés.

Dès son plus jeune âge l'enfant doit être considéré comme un citoyen à son échelle car cela lui permet de comprendre ses droits et ses devoirs pour le bien vivre ensemble. Cet exercice de la citoyenneté lui permet de se forger un esprit critique, de débattre et de se confronter aux autres en respectant les sensibilités de chacun.

Sensibiliser à la citoyenneté et donc au vivre ensemble, permet de souligner l'importance d'aller vers les autres et de s'impliquer pour les autres.

c) Saint-Rogatien, chef d'orchestre de l'action éducative :

La commune doit jouer un rôle fédérateur dans l'action éducative envers les enfants de son territoire au sens large du terme. C'est-à-dire ne pas oublier les familles ne fréquentant pas les structures de la commune. La commission du Projet Educatif Local doit animer une dynamique auprès de la communauté éducative : parents, écoles, structures enfance jeunesse, associations, services publics municipaux... en restant à leur écoute.

4. Enjeux / Objectifs / Fiches Actions :

a) Epanouissement de l'enfant :

- Développer le vivre ensemble par la connaissance de chacun.
 - *Echange intergénérationnels avec l'EHPAD et avec les seniors du village*
 - *Passerelle CM2-MDJ*
 - *Les séjours de la MDJ*
- Elargir l'horizon culturel et sportif de l'enfant
 - *La Maison des Jeunes*
 - *Les stages multi-activités*
 - *Le Projet Radio*
 - *L'accueil Périscolaire Roga'scool*
 - *Les Bouts de Choux*
 - *Les activités sportives et culturelles à destination des 3-6 ans*
 - *Le Passeports Loisirs*

- Favoriser l'autonomie de l'enfant
 - *Dispositif Argent de Poche*
 - *Les actions d'autofinancement à la MDJ*
 - *Passerelle Bouts de choux – Ecole maternelle*

b) Enfant citoyen de demain :

- Développer la participation citoyenne.
 - *Les délégués des services périscolaires*
 - *Festi'prev*
 - *Rallye Citoyen*
 - *Cérémonie de citoyenneté*
 - *Participation à l'action sociale de la commune*
- Développer l'éducation à la santé et au développement durable
 - *Le jardin Part'Agés*
 - *13-18 questions de Justice*
 - *Le T'chat*

c) Saint-Rogatien, chef d'orchestre de l'action éducative :

- Favoriser la formation de tous
 - *Dans le champ de l'enfance et de la Jeunesse, mise en place de formation pour le personnel et les jeunes*
 - *Organisation de formations de premiers secours à la personne*
- Soutenir la parentalité.
 - *Organisation de moments permettant la présence des parents autour des enfants.*
 - *Politique tarifaire en fonction des revenus*
 - *Création d'un Accueil Collectif de Mineurs le mercredi matin*
 - *La Maison des jeunes, lieu d'information et de ressources pour les 16-18 ans*
 - *Accès à Péri'Jeunesse*
 - *Mise en place d'un portail familles*
- Développer la communication
 - *La communication papier (Programmes, élaboration d'une brochure rassemblant les infos autour de l'enfance et la jeunesse)*
 - *La communication numérique (mailing, panneau numérique...)*
 - *Mise en place d'un Point Info Familles*

5. Les modalités d'évaluation

Un bilan annuel de chaque action sera présenté à la commission et lors d'une réunion publique pour mesurer la pertinence du projet et si cela est nécessaire de réajuster les actions.

Des actions supplémentaires pourront être proposées au cours du PEL. En annexe 2, figure un modèle de bilan type pour l'ensemble des fiches actions.

III. Les 32 fiches actions du Projet Educatif Local 2018-2021 :

Action Nouvelle	X
Reconduction d'une action	

Projet Éducatif Local Saint-Rogatien 2018-2021

Enjeu : Épanouissement de l'Enfant

Intitulé de l'action :

Echange avec l'EHPAD et avec les séniors du village

Objectif du PEL dans lequel l'action s'inscrit :

Développer le vivre ensemble par la connaissance de chacun.

Pilotage de l'action :

- Coordonnateur Enfance-Jeunesse
- L'animatrice Petite Enfance
- Les animateurs Jeunes

Public cible :

- Les personnes âgées l'EHPAD.
- La petite enfance.
- L'enfance.
- La jeunesse

Constats :

Pas ou peu d'échange avec la maison de retraite, élément moteur sur la commune.

Nouvelle animatrice à la maison de retraite avec des idées et des projets.

Objectifs de l'action :

- Créer du lien intergénérationnel entre les personnes de l'EHPAD et les enfants ou jeunes côtoyant les structures.
- Faire de l'EHPAD un partenaire local essentiel.

Partenaires de l'action :

- L'EHPAD
- La Maison des jeunes
- Les Bouts de Choux
- Les structures enfance (périscolaire et extra scolaire)
- Les écoles de Saint-Rogatien

Description de l'action :

Les actions peuvent être diverses en fonction des publics. En effet, nous pouvons participer à un projet commun avec comme finalité une rencontre entre les différents protagonistes ou bien accueillir l'EHPAD autour d'une action .

Pour l'année 2018 :

Organisation d'un Cluedo géant par les résidents de l'EHPAD pour les enfants et les jeunes.

Participation au projet « La Grande Lessive » pour les différents partenaires.

Échéances :

- Rencontres régulières entre les différents intervenants.
- Le coordonnateur Enfance-Jeunesse et l'animatrice de la Maison de retraite doivent être les garants de ces rencontres.

Moyens :

Humains : les différents intervenants dans les différentes structures

Matériel : Matériel pédagogique en fonction des animations et ou des projets

Critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs :

Le nombre de rencontres ou de projets.

Le nombre des jeunes et résidents concernés.

La vision des enfants et des résidents.

Action Nouvelle	
Reconduction d'une action	X

Projet Educatif Local Saint-Rogatien 2018-2021

Enjeu : Épanouissement de l'enfant

Intitulé de l'action :

La Passerelle CM2 - MDJ

Objectifs du PEL dans lesquels l'action s'inscrit :

Développer le vivre ensemble par la connaissance de chacun.

Pilotage de l'action :

- Directrice et animateurs de La Maison des Jeunes
- Coordonnateur Enfance– Jeunesse

Public cible :

Les enfants de 11 ans susceptibles d'intégrer la Maison des Jeunes

Constats :

Le passage de l'école primaire au collège peut être délicat pour les enfants, ils se retrouvent en position de « plus petits » ainsi qu'à la Maison des Jeunes. Afin d'éviter d'y ajouter une difficulté, nous souhaitons proposer aux enfants de CM2 la possibilité de se sentir intégrés à la MDJ le plus tôt possible.

Objectifs de l'action :

- Faire découvrir aux plus jeunes le fonctionnement de la Maison des jeunes et rencontrer les animateurs.
- Accueillir et mettre en confiance les plus jeunes à la Maison des Jeunes.
- Ritualiser le passage en 6ème.
- Rassurer les familles sur leurs visions d'une maison des jeunes

Partenaires de l'action :

- Les stages multi-activités
- L'Association des Parents d'élèves
- La Maison des Jeunes
- Ecole Élémentaire de saint-Rogatien

Description de l'action :

- une carte d'adhérent à la MDJ remise lors d'une cérémonie à la fête de l'école en juin, renforcée par l'APIE qui offre une clef USB pour le passage en 6^{ème}.
- Organisation d'une journée commune avec les stages multi-activités où les jeunes de la MDJ : A chaque semaine de stage, une journée commune est organisée et se matérialise par une sortie ou un grand jeu. Cela peut également prendre la forme d'un jeu organisé par les jeunes de la MDJ.
- Une sortie organisée par les animateurs de la Maison des Jeunes exclusivement réservée aux enfants de CM2. Sortie se déroulant dès le mois de Mars.
- Accompagnement de la classe des CM2 par les animateurs Jeunesse sur les sorties voiles, matinée au collège...

Échéances :

Carte adhérent MDJ : fin juin

Journées communes avec les stages : 1 jour par semaine de stages multi-activités de vacances soit 5 jours par an

Sorties exclusivement CM2 : 3 sorties de janvier à Juin

Sorties avec l'école élémentaire : 5 sorties à l'année

Moyens :

Humains : mise à disposition d'animateurs

Financiers : budget Maison des Jeunes

Critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs :

Carte adhérent MDJ :

Les cartes font-ils venir les enfants plus facilement?

Journées communes avec les stages :

Le nombre de jeunes de la MDJ participant aux journées. / Y a-t-il des nouveaux inscrits à la suite des journées?

Sorties exclusivement CM2 :

Le nombre de CM2 participant aux sorties. / Y a-t-il des nouveaux inscrits à la suite des journées? / Les parents sont-ils rassurés?

Sorties avec l'école élémentaire :

Nombre de sortie à l'année. / Se crée-t-il du lien avec les animateurs?

Action Nouvelle	
Reconduction d'une action	X

Projet Educatif Local Saint-Rogatien 2018-2021

Enjeu : Épanouissement de l'Enfant

Intitulé de l'action :

Séjours Maison des Jeunes (Hiver / Eté)

Objectifs du PEL dans lesquels l'action s'inscrit :

Développer le vivre ensemble par la connaissance de chacun.

Pilotage de l'action :

- Directrice Maison des Jeunes
- Animateur Maison des Jeunes

Public cible :

11-14 ans mais ouvert aux plus âgés. Aucune participation.

Constats :

Organisation de deux séjours dans l'année (6 jours/5 nuits). Les jeunes apprécient de partir en séjour et de mettre en œuvre les moyens pour y participer (construction du séjour, autofinancement, retour du séjour)

Objectifs de l'action :

- Partir en vacances avec les copains.
- Découvrir un lieu et les activités qui en découlent
- Mettre en place leurs vacances : en leur permettant de co-construire le séjour, en finançant le séjour par eux même.

Partenaires de l'action :

- La Caisse d'Allocations Familiales
- Les familles
- Les partenaires privés : Cultura et U express..

Description de l'action :

Tous les ans 2 séjours : séjour d'hiver et séjour d'été

Séjour à la montagne : majoritairement organisé par les animateurs depuis peu en pension complète car difficultés de trouver de la gestion libre correcte et les normes sanitaires en dur sont plus draconiennes. Ce séjour, est mutualisé avec d'autres structures pour favoriser l'échange.

Séjour été : Co construit avec les jeunes, même si la thématique est émise par l'animateur. Les activités sont choisies par les jeunes, repas élaborés par les jeunes...

Les jeunes participent aux actions d'autofinancement et à la fin des séjours, les familles sont associées pour faire un bilan.

Échéances :

4 à 6 mois avant le séjour : réservations, dossier de subvention.

3 mois avant le séjour : inscription des jeunes et réunion de préparation avec les jeunes.

2 mois avant le séjour : déclaration DDCS et projet pédagogique.

1 mois avant le séjour : une réunion de présentation aux familles.

Après séjour : un moment convivial avec les familles.

Tout au long de l'année des actions d'autofinancement.

Moyens :

Humain : 1 directeur et 1 à 2 animateurs

Matériel : un minibus, matériel de camping, tente cuisine...

Financier : Aide aux séjours de la CAF, un budget plus conséquent l'hiver.

Critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs :

Présences des jeunes aux actions d'autofinancement.

Le nombre de jeunes inscrit sur les séjours.

Présences des jeunes aux réunions de préparation.

Les idées prises en compte pour l'organisation du séjour.

Le nombre de familles présente lors des soirées ou moments conviviaux à la fin des séjours.

Action Nouvelle	
Reconduction d'une action	X

Projet Educatif Local Saint-Rogatien 2018-2021

Enjeu : Épanouissement de l'enfant

Intitulé de l'action :

La Maison des Jeunes

Objectifs du PEL dans lesquels l'action s'inscrit :

Elargir l'horizon culturel et sportif de l'enfant

Pilotage de l'action :

- Directrice de la Maison des Jeunes
- Animateurs de la Maison des Jeunes
- Coordonnateur Enfance-Jeunesse

Public cible :

Les jeunes âgés de 11 à 18 ans

Constats :

Depuis 2008, la maison des jeunes accueille des jeunes de 11 à 18 ans . Depuis 4 ans, seuls les collégiens fréquentent la maison des jeunes.

Objectifs de l'action :

- Accompagner l'autonomie des jeunes.
- Développer la citoyenneté des jeunes.
- Favoriser l'accès aux sports et à la culture.
- Accepter l'autre et la différence.

Partenaires de l'action :

- Famille
- Caisse d'allocations familiales
- Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- Les autres structures jeunes.

Description de l'action :

L'inscription annuelle à la MDJ est obligatoire pour accéder aux activités proposées et à l'accueil libre. Durant l'accueil libre les jeunes peuvent rencontrer les animateurs et être forces de proposition dans l'élaboration des programmes d'activités.

Mise en place d'un programme d'animation pour les vacances scolaires et les mercredis / samedis sur la période scolaire. .
Les places aux activités sont limitées.

Les activités proposées sont :

- Activités de loisirs :laser-game, escape game...
- Activités sportives : tournoi de sports inter-structures, raid aventure des bords de mer...
- Activités grands jeux avec le stage multi-activités.
- Les activités culturelles et manuelles : sortie Théâtre, graff
- Les soirées à thèmes

Horaires d'ouverture : Période scolaire : Vendredi : 17h-19h et Mercredis et Samedis : 14h-18h

Période vacances scolaires : du lundi au vendredi de 14h à 18h hors activités.

Échéances :

Programme mercredis et samedis fait entre chaque période de vacances.

Programme des vacances scolaires fait 3 semaines avant chaque période de vacances.

Un bilan est fait lors de chaque période de vacances scolaires.

Moyens :

Humain : 1 directrice et 1 animateur

Financier : un budget annuel

Matériel : une salle avec matériel : console, ordinateurs, TV, Baby-foot et location de mini-bus.

Critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs :

Nombre de jeunes inscrits à l'année.

Nombre de jeunes qui participe aux activités sur chaque période scolaire et de vacances scolaire et scolaires.

Les activités annulées sur les différentes périodes.

Les jeunes s'impliquent-ils dans l'élaboration des programmes et de la vie de la MDJ?

Action Nouvelle	
Reconduction d'une action	x

Projet Educatif Local Saint-Rogatien 2018-2021

Enjeu : Épanouissement de l'enfant

Intitulé de l'action :

Les stages multi-activités

Objectifs du PEL dans lesquels l'action s'inscrit :

Élargir l'horizon culturel et sportif de l'enfant

Pilotage de l'action :

- Directeur des stages
- animateurs des stages

Public cible :

Enfants âgés de 8 à 13 ans, du CE2 à la 5ème.

Pourquoi les 6ème et 5ème? Permettre aux familles d'avoir un moyen de garde sur une semaine complète, la maison des jeunes propose des activités ponctuelles et cela ne convient pas à certaines familles.

Constats :

En 2014, la commune décide de changer les stages multi-sports en stage multi-activités dans le cadre de son ACM « Maison des Jeunes » en apportant de la qualité et pour respecter le rythme de l'enfant.

Objectifs de l'action :

- Promouvoir des sports nouveaux et inhabituels.
- Favoriser des relations de respect et de coopération.
- Respecter les règles d'hygiène et de santé.
- Favoriser l'accès et la diversité des activités.

Partenaires de l'action :

- Les associations locales.
- La Caisse d'Allocations Familiales.
- Les familles.
- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale.
- Les intervenants et partenaires de loisirs.
- Entreprise de livraison des repas.
- Ecole élémentaire de Saint-Rogatien

Description de l'action :

Les stages ont lieu une semaine lors de chaque période de petites vacances scolaires et les deux premières semaines lors des vacances d'été. Nous accueillons un effectif maximum de 16 enfants.

Déroulement d'une journée type :

9h-10h : accueil échelonné

10h-12h : temps d'animation

12h-12h30 : temps libres

12h30-13h30 : Repas

13h30-14h15 : Temps calme

14h15-16h30 : temps d'animation

16h30-17h : temps du goûter et départ

A chaque période, nous essayons d'organiser un moment avec la Maison des Jeunes.

Échéances :

Continuer l'action sur cette fréquence.

Moyens :

Humain : 2 animateurs soit environ 1500€ charges comprises par semaine.

Financier : un budget dédié aux temps d'animations et aux repas soit environ 1200€ par semaine

Critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs :

Le nombre d'enfants accueillis par stages.

La satisfaction des enfants par le biais du questionnaire donné à la fin de chaque stage. Les items abordés par le questionnaire sont : La qualité des repas et des activités. Les souhaits pour les futurs stages.

L'implication des enfants dans la semaine.

La fidélisation des enfants : un enfant qui souhaite revenir est un enfant comblé.

Action Nouvelle	
Reconduction d'une action	X

Projet Educatif Local Saint-Rogatien 2018-2021

Enjeu : Épanouissement de l'Enfant

Intitulé de l'action :

Le Projet Radio

Objectifs du PEL dans lesquels l'action s'inscrit :

Élargir l'horizon culturel et sportif de l'enfant

Pilotage de l'action :

- Coordonnateur Enfance-Jeunesse
- animateurs Jeunesse et Enfance
- Association départementale des Francas de Charente-Maritime par le biais d'un chargé de mission
- Les structures adhérentes Francas

Public cible :

Les enfants âgés de 8-13 ans présents sur le stage multi-activités.

Les jeunes de la Maison des Jeunes

Constats :

Dans le cadre de l'action « agis pour tes droits », les francas ont mis en place un projet radio pour les structures adhérentes.

Objectifs de l'action :

- Présenter aux jeunes un nouveau moyen d'expression.
- Permettre aux enfants de créer une émission.
- Permettre aux enfants de participer à diverses activités.
- Rencontrer d'autres structures et présenter son travail.

Partenaires de l'action :

- Les Francas
- Le public
- Les familles
- L'école élémentaire de Saint-Rogatien

Description de l'action :

Mise en place d'un projet avec les Francas dans le cadre « d'agis pour tes droits ». En amont les animateurs participants à cette action sont formés par un intervenant radio des Francas. Puis une semaine est proposée aux enfants pour mettre en place leurs projets et enregistrés ceux-ci

Afin de partager le travail de chaque structure, une journée inter-centre est proposée pour écouter l'ensemble des émissions et faire des ateliers sportifs, manuels et un grand jeu. De plus, lors de cette journée, les familles sont conviées en fin d'après-midi pour découvrir l'ensemble des émissions.

En parallèle, la Maison des Jeunes a organisé une semaine de stage autour de la radio. Durant cette semaine, ils ont réalisé une émission mais également découvrir le monde de la radio en visitant France Bleu La Rochelle.

Échéances :

Octobre : réunion préparation entre structures.

Décembre : formation des animateurs.

Vacances d'hiver ou printemps : Mise en place de la semaine radio, avec un stage pour la MDJ.

Mai—Juin : réunion bilan

Moyens :

Humain : Intervenant Francas et un animateur référent.

Matériel : salle, matériel radio et un lieu pour accueillir la journée inter-centre.

Critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs :

Nombre de structures présentes sur le projet.

Nombre d'enfants et de jeunes participant à cette action.

Respect de l'échéancier

Action Nouvelle	
Reconduction d'une action	X

Projet Éducatif Local Saint-Rogatien 2018-2021

Enjeu : Épanouissement de l'enfant

Intitulé de l'action :

Accueil Périscolaire : Roga'scool

Objectifs du PEL dans lesquels l'action s'inscrit :

- Élargir l'horizon culturel et sportif de l'enfant.

Pilotage de l'action :

- Directeur de l'accueil périscolaire
- animateurs

Public cible :

Enfants âgés de 3 à 11 ans scolarisés à Saint-Rogatien.

Constats :

Depuis septembre 2015, l'accueil périscolaire de Saint-Rogatien est un accueil collectif de mineurs déclaré auprès de la CAF et bénéficiant d'un financement CAF.

Objectifs de l'action :

- Favoriser le vivre ensemble
- Développer l'autonomie de l'enfant
- Associer les parents au projet et renforcer les liens avec les familles
- Favoriser l'accès et la diversité des activités

Partenaires de l'action :

- Caisse d'Allocations Familiales
- Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- Familles
- Education Nationale : écoles élémentaire et maternelle
- Autres services : services périscolaires (restauration), services techniques, service administratif...

Description de l'action :

Accueil Périscolaire ouvert :

- Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi : 7h30-8h30 / 16h30-18h30
- jusqu'à début juillet 2018 : Mercredi : 7h30-8h30 / 11h30-12h30 avec transfert en bus au centre de loisirs.

Modalités d'inscription : à ce jour, inscription annuelle ou mensuelle. À partir de septembre 2018, inscription à la semaine avec comme date limite le vendredi soir 17h précédant la semaine via un portail famille.

Activités : les activités sont globalement proposées le soir ponctuellement mais en septembre suite à la disparition des TAP, nous remettrons l'accent sur les activités.

Échéances :

Juillet 2018 : réunion présentation nouveau fonctionnement

Septembre mise en place du nouveau fonctionnement

Moyens :

Humain : 1 Directeur et animateurs diplômés en fonction de la législation en vigueur .

Depuis 2015 (PEDT) 1 animateur pour 14 enfants en accueil périscolaire mixte et à partir de septembre 2018 1 animateur pour 10 enfants en accueil périscolaire mixte.

Financier : un budget dédié au périscolaire

Critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs :

Le nombre d'enfants accueillis.

Le nombre d'activités et projets réalisés.

La satisfaction des enfants.

L'investissement des enfants.

Action Nouvelle	
Reconduction d'une action	X

Projet Educatif Local Saint-Rogatien 2018-2021

Enjeu : Épanouissement de l'Enfant

Intitulé de l'action :

Les Bouts de Choux

Objectifs du PEL dans lesquels l'action s'inscrit :

Elargir l'horizon culturel et sportif de l'enfant.

Pilotage de l'action :

- Elue à la Petite Enfance
- Animatrice Petite Enfance
- Coordonnateur Enfance-Jeunesse

Public cible :

Enfants âgés de 0 à 6 ans avec leurs assistantes maternelles ou leurs parents

Constats :

Besoin d'avoir un lieu où les enfants puissent être en collectivité avant leur entrée à l'école.

Objectifs de l'action :

- Sociabiliser l'enfant
- Permettre aux enfants de participer à diverses activités
- Rompre l'isolement des assistantes maternelles et des parents

Partenaires de l'action :

- Les divers intervenants (éveil corporel, éveil linguistique, éveil musical)
- L'association des petits canaillous
-

Description de l'action :

Des activités sont proposées tous les mardis et vendredis matin sur les périodes scolaires dans une salle aménagée. Pour le confort des enfants, nous préférons proposer deux groupes (9h15-10h et 10h-10h45)

Les animations sont courtes afin de garder l'attention des enfants et de leur permettre également de jouer librement.

Des intervenants viennent renforcer l'offre éducative en animant divers ateliers :

- Baby Gym : éveil corporel
- Tissus d'histoires : éveil au conte
- Ruffy and me : éveil à l'Anglais

Échéances :

Les programmes sont envoyés avant chaque période de vacances scolaires et sont établis de vacances à vacances.

Moyens :

Matériel : Une salle avec du mobilier de la petite enfance , un gymnase...

Financier : un budget pour les activités et les intervenants

Humain : une animatrice avec un CAP Petite Enfance

Critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs :

Nombre d'enfants accueillis.

Qui accompagne l'enfant ? Est-ce une assistante maternelle ou les parents?

Comment évoluent les enfants en collectivité?



Action Nouvelle	
Reconduction d'une action	X

Projet Éducatif Local Saint-Rogatien 2018-2021

Enjeu : Épanouissement de l'enfant

Intitulé de l'action :

Les activités sportives et culturelles à destination des 3-6 ans

Objectifs du PEL dans lesquels l'action s'inscrit :

Elargir l'horizon culturel et sportif de l'enfant.

Pilotage de l'action :

- Elue petite enfance
- Elue à l'enfance et à la jeunesse.
- Coordonnateur Enfance-Jeunesse.

Public cible :

- Enfants âgés de 3 à 6 ans, enfants scolarisés en maternelle

Constats :

Peu d'activités sportives à destination des enfants de 3 à 6 ans

Objectifs de l'action :

- Permettre à l'enfant d'accéder à sa première activité sportive et culturelle.
- Développer la motricité de l'enfant et le bien-être physique.
- Proposer un ensemble d'activités où l'enfant serait dans la découverte.

Partenaires de l'action :

- Intervenante mini-gym mise à disposition de Profession Sports et Loisirs 17
- Associations locales
- Autres intervenants
- Ecole maternelle

Description de l'action :

Depuis Janvier 2017, la municipalité remet en place la mini-gym le samedi matin de 11h à 12h pour les enfants de maternelle. Dans les années à venir, la municipalité souhaite continuer à proposer cette activité sans rien changer.

Septembre 2017, une intervenante de l'association « Lire et faire lire » propose de raconter des histoires le premier samedi de chaque mois de 10h30 à 11h30. Cependant, nous souhaitons mettre en place des inscriptions au préalable afin d'éviter que la bénévole se déplace pour rien.

Nous pourrions développer d'autres activités à destination de ce jeune public : éveil musical, éveil à l'art plastique, éveil à l'anglais...

Certaines associations telles que le basket, accueillent les enfants à partir de la Moyenne Section soit 4 ans.

Échéances :

Mini Gym : proposer l'activité de début novembre à mi-juin, le samedi hors vacances scolaires.

La dame des livres : proposer l'activité le premier samedi de chaque mois avec une inscription au préalable.

Développer une activité supplémentaire par an si possible le samedi matin ou mercredi matin.

Moyens :

Humain : Intervenants directs ou par l'intermédiaire de la Mairie et/ou intervenants bénévoles.

Matériel : mise à disposition de salles.

Critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs :

Le nombre d'enfants.

Le nombre d'activités maintenues et développées.

La mobilisation des enfants sur les activités.

Action Nouvelle	
Reconduction d'une action	X

Projet Éducatif Local Saint-Rogatien 2018-2021

Enjeu : Épanouissement de l'enfant

Intitulé de l'action :

Le Passeport Loisirs Jeunes

Objectifs du PEL dans lesquels l'action s'inscrit :

Elargir l'horizon culturel et sportif de l'enfant

Pilotage de l'action :

- Centre Départemental d'Information Jeunesse
- Mairie de Saint-Rogatien

Public cible :

Jeunes âgés de 12 à 18 ans de la commune de Saint-Rogatien

Constats :

La Maison des Jeunes est fréquentée par un public collégien, nous constatons que les jeunes âgés au-delà de 15-16 ans deviennent plus autonomes dans la pratique de leurs activités. La commune leur permet d'avoir accès à des activités sportives et culturelles à moindre coût par le biais du Passeport Loisirs Jeunes uniquement sur la période des vacances scolaires d'été.

Objectifs de l'action :

- donner aux jeunes une facilité d'accès aux loisirs en proposant des activités éducatives encadrées par des professionnels qualifiés.
- permettre aux jeunes de gérer leur temps tout en les responsabilisant par des engagements à respecter et par la prise de rendez-vous avant d'accéder aux activités.
- habituer les jeunes à utiliser les transports en commun pour se rendre à leurs activités.

Partenaires de l'action :

- Service enfance-Jeunesse : relais auprès des familles et de la commune

Description de l'action :

La commune doit renouveler son adhésion au dispositif chaque année et fixer le nombre de passeport pour lequel elle souhaite participer financièrement. Ensuite les jeunes peuvent adhérer au dispositif en fournissant des pièces justificatives et choisir un passeport dans lequel un nombre d'activités est proposé sur l'ensemble de l'été.

Échéances :

Début mai : Adhésion de la commune

Fin juin : adhésion des jeunes et achat des passeports vacances Loisirs jeunes

Moyens :

Humain : coordonnateur pour la communication

Financier : 70 € par adhérent pour la commune / de 35 € à 55 € par passeport et 3 € d'adhésion pour les familles.

Critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs :

Le nombre de jeunes inscrits.

La capacité maximum fixée par la commune est-elle atteinte?

Action Nouvelle	X
Reconduction d'une action	

Projet Éducatif Local Saint-Rogatien 2018-2021

Enjeu : Épanouissement de l'enfant

Intitulé de l'action :

Dispositif Argent de Poche

Objectif du PEL dans lequel l'action s'inscrit :

Favoriser l'autonomie de l'enfant

Pilotage de l'action :

- Elue Enfance-Jeunesse et commission enfance jeunesse
- Le coordinateur Enfance Jeunesse
- Un animateur de la MDJ

Public cible :

Jeunes 16-18 ans habitant la commune de Saint-Rogatien. Une attention toute particulière est portée aux jeunes identifiés comme « invisibles » : ni emploi, ni formation, ni scolarisation.

Constats :

Baisse de fréquentation de la MDJ.
Créer du lien avec les 16-18 ans.
Continuité des actions d'autofinancement des Jeunes.

Objectifs de l'action :

- Permettre aux jeunes de contribuer à l'amélioration du cadre de vie de la commune.
- Devenir acteur durant leurs congés scolaires et lutter contre les incivilités.
- Leur faire découvrir le monde du travail et s'y confronter

Partenaires de l'action :

- Centre communal d'actions sociales
- Les autres services de la Mairie : Service Technique...

Description de l'action :

Mise en place de petits chantiers pour les jeunes âgés de 16 à 18 ans de la commune de Saint-Rogatien, qui en contre partie reçoivent un dédommagement de 15 € par intervention de 3h.

Les jeunes ont la possibilité de cumuler 3 chantiers par période de vacances. Les chantiers ne rentrent pas en concurrence avec les activités du secteur marchand. Tous les chantiers seront accompagnés d'un animateur.

Les types de chantiers : distributions du Mag ou du 4 pages/ coup de pouce au ménage d'été / nettoyage des abords des espaces de jeux. La bourse versée aux jeunes n'a aucune équivalence de salaire. Chaque jeune devra avoir une responsabilité civile et une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur responsable légal.

Échéances :

Janvier-Mars : recensement des chantiers

Vacances de printemps : 2 Chantiers

Vacances d'été : 3 Chantiers

Vacances d'automne : 2 Chantiers

Moyens :

Humain : un animateur jeune

Un budget : 495 € pour débiter la première année soit 33 actions.

Critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs :

Nombre de jeunes touchés par ce dispositif

Nombre de chantiers réalisés dans l'année

Variété des chantiers

Action Nouvelle	
Reconduction d'une action	X

Projet Educatif Local Saint-Rogatien 2018-2021

Enjeu : Épanouissement de l'enfant

Intitulé de l'action :

Les actions d'autofinancement de la MDJ

Objectifs du PEL dans lesquels l'action s'inscrit :

Favoriser l'autonomie de l'enfant

Pilotage de l'action :

- L'équipe d'animation de la MDJ

Public cible :

Les jeunes de 11 à 18 ans. Au regard de la fréquentation, les collégiens, c'est-à-dire les 11-15 ans.

Constats :

Les jeunes souhaitent s'investir pour des projets qui les concernent, dans leur intérêt personnel et conscients que leurs familles ne peuvent pas leur financer l'intégralité de leurs séjours et ou activités.

Objectifs de l'action :

- Favoriser l'autonomie et l'investissement des jeunes.
- Permettre aux jeunes de s'impliquer dans leurs projets et / ou leurs activités.
- Découvrir le milieu du travail , les contraintes liées, la relation aux autres.

Partenaires de l'action :

- Mairie de Saint-Rogatien
- Partenaires privées : Cultura / U Express de St-Rogatien / Moinet et Fils

Description de l'action :

Les jeunes décident avec l'aide des animateurs des actions d'autofinancement . Elles peuvent être de plusieurs types :

- Papiers cadeaux à Cultura (Novembre et décembre)
- Les lavages de voitures avec U Express (Juin-Juillet-Septembre)
- Bourse aux plantes et vente de muguet au 1er Mai
- Vente de Calendriers en décembre...
- Ou autres

Les jeunes se répartissent sur les différentes dates de l'action et une fois la vente ou l'action effectuée, nous créons une bourse de loisirs en fonction de la présence des jeunes. Cette bourse peut être utilisée sur les animations ou séjours proposés par la MDJ. Les jeunes doivent utiliser leurs bourses de loisirs dans l'année civile.

Échéances :

Communication faite en amont pour valoriser l'action auprès des jeunes.

Inscriptions à l'action d'autofinancement.

Réalisation de l'action d'autofinancement .

Moyens :

Humain : l'équipe d'animation

Matériel : un budget pour investir soit environ 1000 € par an

Critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs :

Nombre de jeunes participant aux actions.

Le nombre d'actions d'autofinancement?

Les jeunes utilisent-ils leurs bourses de loisirs?

Les actions sont-elles rentables par rapport au temps passé et aux gains pour les jeunes?

Action Nouvelle	
Reconduction d'une action	X

Projet Educatif Local Saint-Rogatien 2018-2021

Enjeu : Épanouissement de l'enfant

Intitulé de l'action :

Passerelle Bouts de Choux—Ecole Maternelle

Objectifs du PEL dans lesquels l'action s'inscrit :

Favoriser l'autonomie de l'enfant

Pilotage de l'action :

- Elue Petite Enfance
- Directrice Maternelle
- Enseignante Petite Section
- ATSEM

Public cible :

Les enfants des Bouts de choux 0-3 ans

Elèves de petite section 3—4 ans

Assistantes maternelles et parents

Constats :

1/3 des enfants cotoyant les bouts de choux sont des futurs élèves de l'école de Saint-Rogatien. De plus l'animatrice est également présente sur les temps d'école en petite section. La communauté éducative souhaite assurer une continuité entre le projet communal et le projet d'école.

Objectifs de l'action :

- Découvrir l'école : le lieu et les adultes.
- Echanges entre les adultes référents de l'enfant et ceux de l'école.
- Mettre en confiance l'enfant.
- Gommer les ruptures en créant du lien avec les assistantes maternelles.

Partenaires de l'action :

- Mairie
- Ecole Maternelle
- Assistantes maternelles
- Les familles

Description de l'action :

Durée 2 fois 40 min en 2 groupes . Différents ateliers seront proposés aux futurs PS et aux PS dans la classe des petites sections : Atelier gommettes, jeux d'imitation, jeux de construction, dessins. A la fin, il sera proposé une histoire et une comptine.

Les plus jeunes seront avec les assistantes maternelles dans le dortoir.

Échéances :

En amont, concertation entre l'enseignante et l'animatrice soit un mois avant la rencontre.

Rencontre courant Juin.

Moyens :

Humain : enseignante, ATSEM et animatrice petite enfance.

Matériel : Salle de classe des petites sections, petites fournitures...

Critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs :

Nombre d'enfants participant à cette action ?

Est-ce que les enfants se sont intégrés plus facilement?

Les assistantes maternelles ont-elles adhéré à l'action?

Cette action a-t-elle permis la venue de nouvelles assistantes ou de parents?

Est-ce qu'il y a eu des échos dans les familles?

Action Nouvelle	
Reconduction d'une action	x

Projet Educatif Local Saint-Rogatien 2018-2021

Enjeu : Enfant citoyen de demain

Intitulé de l'action :

Les délégués de classe

Objectifs du PEL dans lesquels l'action s'inscrit :

Développer la participation citoyenne

Pilotage de l'action :

- animateur périscolaire référent

Public cible :

CE2-CM2. Public choisi en fonction de la faculté à prendre des décisions, réflexion en groupe, donner et argumenter son avis

Constats :

L'idée de l'animateur est de laisser la place à la parole de l'enfant afin de faire évoluer la vie quotidienne à l'école.

Objectifs de l'action :

- Laisser les enfants s'exprimer en groupe et échanger entre eux.
- Rendre l'enfant responsable.
- Initier les enfants à la démocratie.

Partenaires de l'action :

- Elus de la Mairie
- Les collègues des services périscolaires (remplacement, repas...)
- Les responsables de services en fonction des thèmes choisis par les enfants
- Les enseignants des niveaux concernés

Description de l'action :

En amont :

- Campagne avec élaboration d'une affiche et d'un discours
- Vote à bulletin secret (à ce jour sur le temps de la pause méridienne) avec l'élection de 2 élèves par niveau de classe
- Dépouillement et annonce des résultats

Durant le mandat: Réunion sur le temps du repas entre délégués élus. La thématique est préparée en amont et chaque enfant a un rôle durant cette réunion (Président de séance, maitre du temps, secrétaire...) Ensuite, un compte rendu est établis par l'animateur et les actions sont mises en place.

Difficultés à prévoir : Les idées sont parfois difficiles à mettre en place, il faut du temps.

Échéances :

2 élections par an, soit 5 mois de mandat. 3 réunions-repas par cycle.

Moyens :

Humain : 1 animateur référent et 1 animateur remplaçant. Elus pour officialiser les élections.

Matériel : 1 salle; 1 urne, 1 isoloir et un cahier pour les comptes rendus.

Financier : un budget minimum pour mettre les actions en place.

Critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs :

Le taux de participation des enfants.

Le nombre de candidats aux élections.

Le nombre d'idées mis en place dans l'année.

La pertinence des sujets abordés lors des réunions.

Les enseignants souhaitent-ils s'inscrire dans le projet ?

Action Nouvelle	
Reconduction d'une action	x

Projet Educatif Local Saint-Rogatien 2018-2021

Enjeu : Enfant citoyen de demain

Intitulé de l'action :

Festi'Prev :

Festival international du film de prévention citoyenneté et jeunesse

Objectifs du PEL dans lesquels l'action s'inscrit :

- Développer la participation citoyenne

Pilotage de l'action :

- L'association Angoul'loisirs
- La Communauté d'Agglomération de La Rochelle
- Le Collège Fabre d'Eglantine de La Rochelle
- La Directrice de la Maison des Jeunes de Saint-Rogatien
- Les structures socio-éducatives de Périgny et Villeneuve les Salines

Public cible :

Une classe de 4ème du collège Fabre d'Eglantine

Constats :

Donner une suite à l'exposition 13-18 questions de justice. En 2014, une bande-dessinée avait été réalisée. Souhait de la communauté éducative de continuer dans ce sens.

Objectifs de l'action :

- Accompagner les jeunes à la création d'un film de prévention.
- Valoriser les jeunes par rapport à la création de leur film.
- Investir des jeunes dans un projet sur une année

Partenaires de l'action :

- Les partenaires de Festi'Prev : CAF, DDCS, Francas, Conseil régional de la Nouvelle Aquitaine, le Conseil Départemental de la Charente-Maritime....
- Un réalisateur pour accompagner à la réalisation d'un film.

Description de l'action :

A partir de l'exposition 13/18 questions de justice, exposition à thématique citoyenne et de sensibilisation aux questions de justice, une classe de 4ème du collège est choisie ou un groupe d'élèves volontaires se forme. Ensuite un thème en lien avec l'exposition est choisi par les élèves en fonction des choix des 10 autres collèges de la CDA.

Un réalisateur est mis à disposition de l'équipe éducative pour réaliser le film : idée de départ, écriture du scénario, rôles de chacun, manipulation du matériel... Ensuite des jours de tournage sont choisis, en général des mercredis sont banalisés pour le groupe d'élèves.

En fonction du calendrier, le film est projeté lors du Festival international du film de prévention citoyenneté et jeunesse au CGR du Dragon. Lors de ce festival, les 10 films des collèges sont diffusés ainsi que d'autres films en compétition. A la fin de ce festival, les films peuvent être récompensés.

Échéances :

Projet se déroulant de début novembre (exposition 13-18) à fin Mai (date du festival)

Moyens :

Humain : mise à disposition de la directrice de la MDJ et un réalisateur .

Matériel : mise à disposition de matériel par le réalisateur.

Financier : Prestations financées par l'Association Angoul'Loisirs.

Critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs :

Nombre de jeunes participant au projet.

L'investissement des jeunes.

Quelle image renvoient les jeunes aux yeux des adultes?

L'impact du film, auprès des autres jeunes.

Action Nouvelle	
Reconduction d'une action	x

Projet Educatif Local Saint-Rogatien 2018-2021

Enjeu : Enfant citoyen de demain

Intitulé de l'action :

**Rallye Citoyen :
« Nul n'est censé ignorer la loi. »**

Objectifs du PEL dans lesquels l'action s'inscrit :

Développer la participation citoyenne

Pilotage de l'action :

- La Communauté d'Agglomération de La Rochelle
- Le Centre social d'Aytré.
- L'Animatrice de la Maison des Jeunes référente du projet.

Public cible :

Jeunes âgés de 12 à 16 ans.

Constats :

Les jeunes sont curieux de découvrir les institutions qui régissent notre pays. Ainsi le projet du Rallye Citoyen « Nul n'est censé ignorer la Loi » permet de répondre à leurs curiosités. Chaque année nous assistons à ce projet.

Objectifs de l'action :

- Impliquer les jeunes à la démarche citoyenne
- Apporter des connaissances autour des droits et des devoirs
- Découvrir les institutions françaises.

Partenaires de l'action :

- Les institutions
- Les structures jeunes participantes

Description de l'action :

En amont, inscriptions des jeunes avec l'obligation d'être munis de leur carte d'identité et d'être inscrits à la MDJ. Les places sont limitées à 8 jeunes, leur présence est obligatoire sur les 2 premières semaines de Juillet. Ce projet est gratuit pour les familles.

Durant cette période les jeunes découvrent la loi de son élaboration à sa répression en partant à la rencontre des différentes institutions ou en participant à des ateliers: Assemblée Nationale, Police Nationale, Police Municipale, Sapeurs Pompiers, Centre Pénitencier de St-Martin de Ré.... De plus, le rallye permet d'être en interaction avec les autres jeunes des structures.

De plus lors du Rallye, les animateurs des structures proposent des temps conviviaux et des jeux en rapport avec les étapes de celui-ci.

Échéances :

Avril— Juin : Réunions Service prévention, Centre social d'Aytré et animateurs des structures pour préparer le Rallye.

Avril—Mai :Communication auprès des jeunes .

Mai : constitution d'un groupe de jeunes

2 premières semaines des vacances d'été : Rallye Citoyen

Janvier : Bilan du Rallye

Moyens :

Humain : Animateur référent de l'action

Matériel : mini-bus, transport urbain

Financier : budget Maison des Jeunes et Centre social Aytré pour le Rallye.

Critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs :

Nombre de jeunes inscrits.

La présence des jeunes sur les semaines du Rallye.

L'investissement des Jeunes durant le Rallye.

Les jeunes ont-ils acquis des connaissances durant le rallye?

Action Nouvelle	
Reconduction d'une action	x

Projet Educatif Local Saint-Rogatien 2018-2021

Enjeu : Enfant citoyen de demain

Intitulé de l'action :

Participation à l'action sociale de la commune

Objectifs du PEL dans lesquels l'action s'inscrit :

Développer la participation citoyenne

Pilotage de l'action :

- Elue chargée de l'action sociale et le CCAS
- Elu chargé aux associations et la Commission à la vie associative

Public cible :

Les enfants âgés de 0 à 18 ans et leurs familles.

Constats :

Volonté politique que les enfants et les jeunes participent à la vie communale dans les actions de solidarité.

Objectifs de l'action :

- Sensibiliser l'enfant aux actions de solidarité.
- Impliquer l'enfant dans la vie de la commune.

Partenaires de l'action :

- Les écoles élémentaire et maternelle.
- Les structures Enfance-Jeunesse de la commune.
- Les associations locales.
- Handisports 17
- ERDF pour financement de la rénovation des postes dans le cadre du contrat de la Ville.

Description de l'action :

Les adjoints et leurs commissions proposent différentes actions aux structures Enfance-Jeunesse et aux écoles :

- Repas des Aînés :
 - décoration faite par les structures Enfance sur le temps périscolaire.
 - participation des jeunes de la Maison des Jeunes au service et au rangement.
- Téléthon :
 - activités manuelles fabriquées sur le temps périscolaire et sur le temps des bouts de choux. Activités vendues au bénéfice du Téléthon.
 - proposition par les animateurs d'une après-midi sportive sur la thématique du handicap.
 - réalisation de sablés à l'école maternelle, vendus à la sortie d'école aux bénéfices du Téléthon.
- Graff :

Embellissement des espaces par les jeunes (transformateur ERDF ou mur) en fonction de la demande de chacun. Ces embellissements se réalisent avec la concertation des personnes habitants à proximité du lieu.

Échéances :

Repas des Aînés : de septembre à octobre, repas mi-octobre

Téléthon : de novembre à décembre

Graff : en fonction des demandes mais plus favorable aux vacances de printemps ou automne

Moyens :

Humain : Animateurs, jeunes, enfants. Intervenant graff

Financier : budget pour fournitures et/ou intervenant

Critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs :

Le nombre d'enfants et/ou de jeunes qui participe aux actions.

Le nombre de projets mis en place pour cette action.

Des nouveaux projets émergent-ils ?

Comment les enfants et ou jeunes vivent ces moments là ?

Action Nouvelle	x
Reconduction d'une action	

Projet Educatif Local Saint-Rogatien 2018-2021

Enjeu : Enfant citoyen de demain

Intitulé de l'action :

Cérémonie de citoyenneté

Objectifs du PEL dans lesquels l'action s'inscrit :

Développer la participation citoyenne

Pilotage de l'action :

- Service élections de la Mairie.
- Le Maire en tant que représentant de l'Etat.

Public cible :

Les jeunes ayant eu 18 ans dans l'année. Entre le 1er mars de l'année précédente et le dernier jour du mois de février de l'année en cours et figurent sur une liste électorale en tant que : jeune inscrit d'office suite à son recensement, jeune ayant effectué une inscription volontaire, jeune inscrit comme citoyen d'1 Etat de l'Union Européenne.

Constats :

Chaque année environ une vingtaine de jeunes sont inscrits sur les listes de la commune. De plus l'abstention est le premier parti chez les 18-25 ans.

Objectifs de l'action :

- Accompagner les jeunes de 18 ans dans leur entrée dans la citoyenneté.
- Remettre aux jeunes leurs première carte d'électeur et livret du citoyen.
- Mettre en place un rituel de passage de la citoyenneté.

Partenaires de l'action :

- La Préfecture
- Le Tribunal de Grande Instance

Les partenaires peuvent être conviés à la cérémonie.

Description de l'action :

Le Maire (ou 1 de ses adjoints) fait un discours dans lequel il rappelle les principes fondamentaux de la République, de la Démocratie et de notre système politique.

A ce titre, la cérémonie doit faire le lien entre la remise de la carte électorale, le recensement et la journée de défense et citoyenneté. Remise de la carte d'électeur et du livret du citoyen.

A l'issue de la cérémonie, verre de l'amitié, en présence du Conseil municipal et de quelques parents de jeunes.

Échéances :

1 fois par an, entre le 1er mars et le 31 mai de chaque année, en dehors des périodes de campagne électorale officielle. Cérémonie obligatoire mais pas la participation. En cas d'absence, la carte est adressée par courrier au domicile du jeune.

Moyens :

Courier d'invitations aux jeunes concernés 15 jours avant la cérémonie.

Un verre est offert à l'issue de la cérémonie.

Un article dans la presse locale.

Critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs :

Nombre de jeunes présents à la cérémonie.

Les jeunes apprécient-ils ce moment?

Cette cérémonie incite-t-elle les jeunes à aller voter?

Action Nouvelle	x
Reconduction d'une action	

Projet Educatif Local Saint-Rogatien 2018-2021

Enjeu : Enfant citoyen de demain

Intitulé de l'action :

Le jardin Part'Agés

Objectifs du PEL dans lesquels l'action s'inscrit :

Développer l'éducation à la santé et au développement durable

Pilotage de l'action :

- Coordinateur Enfance-Jeunesse
- Coordinateur du projet désigné

Public cible :

- Associations locales pratiquant leurs activités sur le centre socioculturel.
- Les jeunes de la Maison des Jeunes.
- Les enfants des TAP mais également de l'accueil périscolaire et du mercredi pour 2018-2019.
- Les assistantes maternelles dans le cadre des animations diverses.
- L'EHPAD et les retraités de Saint-Rogatien

Constats :

À ce jour, sur les temps des TAP nous disposons d'un jardin mis en place avec nos propres moyens mais sa situation géographique ne permet pas sa pérennité. Nous souhaitons le déplacer au cœur du centre d'animation socio-culturelle qui accueille des associations, la maison des jeunes, des enfants et des assistantes maternelles en réaménageant un espace en pelouse synthétique qui servira pour les activités petite enfance et un espace jardin.

Objectifs de l'action :

- Éducation au développement durable : gestion raisonnée et raisonnable du jardin.
- Permettre à tous une approche scientifique et sensorielle.
- Lieu de rencontre intergénérationnel : Petite enfance / Enfance / Jeunesse / Parents / EHPAD
- Partager les compétences entre les différents acteurs, répartition des tâches en apprenant à travailler en équipe

Partenaires de l'action :

- La Caisse d'Allocations Familiales
- Partenaires privés pour l'aménagement
- Les écoles de Saint-Rogatien
- La Marie de Saint-Rogatien par le biais du service Enfance-Jeunesse
- L'EHPAD et les bénévoles actifs dans le service enfance-jeunesse.

Description de l'action :

- Réaménagement du centre socioculturel
- Désignation d'un coordinateur du projet
- Définir un planning prévisionnel pour la répartition des tâches, des espaces et des rôles de chacun.
- Achat du matériel non consommable adapté à chacun et du matériel consommable selon les demandes
- Établir des règles communes pour l'utilisation de l'espace
- Valoriser le lieu à travers une communication et des événements (petits concerts / bourse aux plantes...)

Échéances :

Aménagement prévu à l'automne 2018

Projet mis en place au plus tard au printemps 2019

Moyens :

Financier: un budget de 7500 € comprenant l'aménagement et le petit matériel tel que : binettes, bèches, arrosoirs, gants...

Humain : le temps de travail du coordonnateur Enfance-Jeunesse et du coordonnateur du projet.

Critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs :

Le nombre d'enfants et d'adultes participant au projet

L'état du jardin est-il bien suivi? L'ensemble des personnes cotoyant le lieu participe-t-il au jardin?

Le nombre de manifestations autour du projet

Action Nouvelle	
Reconduction d'une action	x

Projet Educatif Local Saint-Rogatien 2018-2021

Enjeu : Enfant citoyen de demain

Intitulé de l'action :

13-18 questions de Justice

Objectifs du PEL dans lesquels l'action s'inscrit :

Développer l'éducation à la santé et au développement durable

Pilotage de l'action :

- Communauté d'Agglomération de la Rochelle.
- Education Nationale dans le cadre du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté du collège Fabre d'Eglantine.
- Animatrice référente du projet.

Public cible :

Les élèves de classes de 4ème du collège Fabre d'Eglantine.

Constats :

Exposition abordant les droits et les devoirs par le biais de la protection de l'individu.

Objectifs de l'action :

- Se situer en tant qu'individu dans la société.
- Prendre conscience des droits et devoirs
- Comprendre le fonctionnement de la Justice
- Apporter des connaissances autour de la prévention des conduites addictives et l'éducation à la sexualité.

Partenaires de l'action :

- Les autres structures Jeunesse
- Les professeurs des collègues

Description de l'action :

Réunion de mise en place de l'action.

Les animateurs ont l'ensemble des classes de 4ème du collège Fabre d'Eglantine durant une semaine sur un créneau de 2h.

Dans un premier temps, l'animateur va présenter les droits des jeunes par rapport à leur sécurité morale et physique.

Puis dans un second temps, l'animateur va aborder le seul devoir qu'ils ont qui est de respecter la loi. Ils découvrent les peines maximales pouvant être encourue en cas d'infraction. Les infractions allant de la contravention à la prison.

A la fin de la séance, un questionnaire est remis aux élèves.

Les questionnaires sont traités par les animateurs pour en faire part lors d'une réunion bilan avec le collège.

Échéances :

Septembre : Formation et mise à jour des connaissances pour les animateurs

Octobre—Novembre : Semaine banalisée pour les 4ème avec une info faite en amont soit 2-3 semaines avant la venue de l'exposition.

Février : bilan de l'action

Moyens :

Exposition mise à disposition par la CDA au collège. Montage de l'exposition par les animateurs.

Critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs :

Nombre de jeunes concernés.

Les conditions d'accueil des animateurs s'améliorent-elles? (respect des délais de chacun, des remarques...)

Les sujets abordés ont-ils intéressés les jeunes?

Les violences ou les actes d'incivilités sont-ils en baisse suite au passage de l'exposition?

Action Nouvelle	
Reconduction d'une action	x

Projet Educatif Local Saint-Rogatien 2018-2021

Enjeu : Enfant citoyen de demain

Intitulé de l'action :

T'Chat

Objectifs du PEL dans lesquels l'action s'inscrit :

Développer l'éducation à la santé et au développement durable

Pilotage de l'action :

- Collège Fabre d'Eglantine par le biais de la Conseillère Principale d'Education
- Les animateurs des structures jeunes du territoire (Saint-Rogatien / Périgny / Villeneuve)

Public cible :

Les élèves de la 6ème à la 3ème (11-15 ans)

Constats :

Les élèves cherchent un lieu d'écoute, d'échanges sur le temps méridien.

Objectifs de l'action :

- Permettre aux jeunes d'identifier les animateurs de leurs territoires
- Permettre aux jeunes d'échanger sur des sujets qui les préoccupent.
- Permettre aux animateurs de diffuser les infos de leurs structures.

Partenaires de l'action :

- Festi'Prev
- source documentaire
- Centre Départemental et d'Information Jeunesse..

Description de l'action :

Le T'chat est un moment sur la pause méridienne, accueillant les élèves dans une salle deux fois par semaine. Il a pour but d'aborder des sujets qui préoccupent les jeunes collégiens. Pour identifier les thèmes à aborder, les animateurs peuvent se reposer sur le bilan de 13-18 questions de justice.

Depuis festi'prev, les animateurs utilisent les courts métrages pour échanger avec les jeunes sur les thématiques qui les préoccupent.

De plus, ce moment permet aux animateurs de faire le lien avec la vie de leurs structures.

Échéances :

Présence de l'animatrice de la MDJ au minimum une fois par semaine.

Réunions en amont entre les animateurs et la CPE pour travailler sur les thèmes abordés

Moyens :

Humain : Animateurs

Matériel : une salle

Documentaire : Internet

Critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs :

Nombre de jeunes fréquentant les lieux.

Quels niveaux de classe fréquentent les lieux?

Les jeunes fréquentant le T'chat, reviennent—ils sur les structures?

Les jeunes sont-ils satisfaits des sujets abordés?

Action Nouvelle	x
Reconduction d'une action	

Projet Éducatif Local Saint-Rogatien 2018-2021

Enjeu : Saint-Rogatien, chef d'orchestre de l'action éducative

Intitulé de l'action :

**Dans le champ de l'enfance et la jeunesse,
mise en place de formations pour le personnel et les jeunes.**

Objectif du PEL dans lequel l'action s'inscrit :

Favoriser la formation de tous

Pilotage de l'action :

- Élu(e) chargée de l'enfance et la jeunesse
- Directrice Générale des Services
- Coordonnateur Enfance-Jeunesse

Public cible :

- Personnel intervenant auprès des enfants
- Jeunes de la commune

Constats :

Certains titulaires ne se sont pas professionnalisés dans le champ de l'animation, cependant celui-ci est leur principal champ d'intervention. Pour d'autres salariés, l'acquisition du BAFA serait un complément.

Certains jeunes de la commune souhaiteraient se former mais le coût du BAFA est un frein.

Objectifs de l'action :

- Professionnaliser le personnel intervenant auprès des enfants et des jeunes.
- Pérenniser les postes
- Permettre au personnel d'acquérir de nouvelles compétences
- Permettre une plus value pour les structures

Partenaires de l'action :

- Association d'éducation populaire : Les Francas
- Centre Départemental d'Information Jeunesse
- La Caisse d'Allocations Familiales

Description de l'action :

Pour le personnel :

Permettre aux salariés désirant entrer en formation Brevet Professionnel de la Jeunesse d'Education Populaire et du Sport sur La Rochelle.

Permettre à un salarié titulaire d'un diplôme de l'animation d'être formateur BAFA pour les Francas afin que la commune puisse bénéficier d'une formation générale BAFA pour un autre salarié.

Pour les jeunes :

La commune doit adhérer au dispositif Passeport Loisirs Jeunes. Les jeunes de la commune peuvent postuler pour bénéficier d'une formation générale BAFA. Le recrutement se fait en fonction de la motivation du jeune.

Échéances :

BPJEPS : dépôt des dossiers avant fin mai, sélection en juin et début de la formation fin septembre

BAFA à destination des autres salariés : tout au long de l'année

BAFA par le biais CDIJ : dépôt des dossiers début mai et sélection en juin

Moyens :

Être adhérent au dispositif Passeport Loisirs Jeunes

Être adhérent à l'association des Francas

Mise à disposition d'un animateur

Critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs :

Le nombre d'animateurs professionnalisés

Le nombre de jeunes de la commune formés au BAFA par le biais du dispositif Passeport Loisirs Jeunes.

Le nombre de salariés formés au BAFA.

Action Nouvelle	X
Reconduction d'une action	

Projet Éducatif Local Saint-Rogatien 2018-2021
Enjeu : Saint-Rogatien, chef d'orchestre de l'action éducative.

Intitulé de l'action :

Organisation de formations de premiers secours à la personne

Objectifs du PEL dans lesquels l'action s'inscrit :

Favoriser la formation de tous.

Pilotage de l'action :

- Coordonnateur Enfance-Jeunesse
- Directrice Générale des Services
- animateurs

Public cible :

- Personnel de la commune
- Assistantes maternelles
- Enfants / Adolescents
- Bénévoles des associations locales

Constats :

Importance du secours à la personne, le secouriste est le premier maillon dans la chaîne des secours.

Objectifs de l'action :

- Former les personnes en contact avec les enfants et les jeunes
- Mettre en place des ateliers de sensibilisation aux gestes qui sauvent à destination des enfants de CM2.
- Organiser une formation par an à destination de tous.

Partenaires de l'action :

- École élémentaire
- Intervenants secouristes
- Structures enfance—jeunesse

Description de l'action :

Organisation de formations de premiers secours à destination des adultes en contact avec les enfants.

Les formations envisagées peuvent être diverses :

- Secouriste Sauveteur du Travail pour le personnel de la commune
- PESC1 pour les bénévoles , les adolescents
- Manipulation des extincteurs / défibrillateurs

L'objectif est de sensibiliser l'ensemble des CM2 afin qu'ils soient intéressés par la suite par la formation PESC1.

Échéances :

Formation SST pour tous, renouvelable tous les deux ans

Une formation payante par an à destination de tous.

Sensibiliser les enfants de CM2 sur l'année scolaire en mettant en place des ateliers sur le temps scolaire ou extra-scolaire

Moyens :

Humain : un formateur du SDIS, formateur SST, un animateur

Coût : Formation PESC1 : / Formation SST :

Critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs :

Formation SST :

Le nombre de salariés formés / Le renouvellement est-il bien suivi?

Formation PESC1 :

Le nombre de personnes formées sur une session / Quel public participe à la formation?

Sensibilisation auprès des CM2 :

Le nombre d'enfants sensibilisés/ Intègrent- ils une formation PESC1 sur les années suivantes ?

Action Nouvelle	
Reconduction d'une action	x

Projet Educatif Local Saint-Rogatien 2018-2021

Enjeu : Saint-Rogatien, chef d'orchestre de l'action éducative.

Intitulé de l'action :

Organisation de moments permettant la présence des parents autour des enfants

Objectifs du PEL dans lesquels l'action s'inscrit :

Soutenir la parentalité

Pilotage de l'action :

- Elue chargée du CCAS.
- Elue chargée de l'enfance et de la jeunesse.
- Coordonnateur Enfance-Jeunesse.
- Secrétaire du CCAS.
- Les écoles élémentaire, maternelle et le collège.
- Les directeurs de structures.

Public cible :

Les familles accueillies sur les structures

Constats :

Certaines familles se sentent démunies et sollicitent la mairie sur certaines problématiques qui peuvent concerner l'ensemble des familles

Objectifs de l'action :

- Favoriser la relation entre les parents
- Renouer le lien entre enfant et parent
- Ouvrir les structures aux familles

Partenaires de l'action :

- Les familles
- La Caisse d'Allocations Familiales
- Les associations locales
- L'association des parents d'élèves
- Les assistantes maternelles

Description de l'action :

Proposer aux familles :

- Des moments de rencontre en organisant des moments festifs avec leurs enfants
- Des ateliers partagés parent-enfants
- Des conférences sur des thématiques particulières : prévention des conduites addictives, l'autorité, l'handicap, les jeux dangereux

Échéances :

- Une conférence par an
- Un moment festif entre familles en dehors de la fête de l'école
- Un temps de partage par structure (Bouts de choux, Maison des Jeunes, ACM du Mercredi matin)

Moyens :

Humain : animateurs

Financier : intervenant pour conférence.

Matériel : 13-18 questions de justice, 9-13 moi jeune citoyen...

Critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs :

Le nombre de conférences . / Le nombre de participants

Le nombre de moments festifs. / Le nombre de participants

Le nombre d'ateliers partagés. / Le nombre de participants

Action Nouvelle	x
Reconduction d'une action	

Projet Educatif Local Saint-Rogatien 2018-2021
Enjeu : Saint-Rogatien, chef d'orchestre de l'action éducative.

Intitulé de l'action :

Politique tarifaire en fonction des revenus

Objectifs du PEL dans lesquels l'action s'inscrit :

Soutenir la parentalité

Pilotage de l'action :

- Elue chargée de l'enfance et de la jeunesse
- Coordonnateur Enfance-Jeunesse

Public cible :

Les familles accueillies sur les structures de la commune.

Constats :

Aujourd'hui la commune de Saint-Rogatien propose 3 tarifs sur les structures enfance et jeunesse. Certaines familles nous sollicitent en donnant un QF supérieur à 760 € mais qui correspond à notre régime général et le fossé se creuse entre certaines familles. De plus, l'accueil des familles en logements sociaux, possédant moins de moyens financiers que d'autres familles, payent le même montant que les autres.

Objectifs de l'action :

- Veiller à la prise en compte de la diversité des structures familiales.
- Faire que le coût d'un moyen de garde ne soit pas un obstacle aux familles.

Partenaires de l'action :

- Caisse d'Allocations Familiales
- Le CCAS de Saint-Rogatien

Description de l'action :

Travail avec la CAF pour élaborer nos QF et les proposer sur la majorité des structures : accueil périscolaire, ACM du mercredi matin, stages multi-activités à voir pour la MDJ.

La Maison des Jeunes travaillant l'autonomie des jeunes, les jeunes s'inscrivent et peuvent régler par eux-mêmes, ce qui peut être compliqué.. Aujourd'hui, avec 3 tarifs, ils arrivent à se situer.

Échéances :

A partir de 2019 voir 2020

Moyens :

Un peu de temps

Critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs :

A-t-on réussi à mettre ce principe d'égalité sur l'ensemble des structures?

La participation financière des familles a-t-elle baissé?

Ce nouveau mode de tarification correspond-il à la situation des familles?

Action Nouvelle	X
Reconduction d'une action	

Projet Educatif Local Saint-Rogatien 2018-2021
Enjeu : Saint-Rogatien, chef d'orchestre de l'action éducative.

Intitulé de l'action :

Création d'un Accueil Collectif de Mineurs le Mercredi Matin

Objectifs du PEL dans lesquels l'action s'inscrit :

Soutenir la parentalité

Pilotage de l'action :

- Elue Enfance-Jeunesse
- Commission Enfance-Jeunesse
- Coordonnateur Enfance-Jeunesse
- Directeur de la structure

Public cible :

Enfants âgés de 3 à 11 ans, scolarisés à l'école de Saint-Rogatien ou résidant à Saint-Rogatien

Constats :

Suite à l'abandon de la réforme des rythmes scolaires sur 4.5 jours, la commune envisage d'organiser un moyen de garde le mercredi matin pour pallier à l'absence d'école le mercredi matin. En proposant les même horaires : 7h30-12h30

Objectifs de l'action :

- Proposer un moyen de garde
- Proposer un temps éducatif à travers des activités variées et ludiques.

Partenaires de l'action :

- Les familles
- La Caisse d'Allocations Familiales
- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale.
- Les Francas de Charente-Maritime
- Services de la Protection Maternelle Infantile.

Description de l'action :

Mettre en place un accueil collectif de mineurs les mercredis matins avec une capacité de 24 maternelles et 36 élémentaires, soit 60 places.

Déroulement de la journée :

Accueil à partir de 7h30 à 8h30 en périscolaire extra scolaire.

8h30-9h00 accueil échelonné compris dans le forfait

9h-11h30 : Propositions d'activités pédagogiques et ludiques de 9h à 11h30.

11h30-12h30 : Départ échelonné.

Échéances :

Mai 2018 :

visite de la PMI

Diffusion d'un questionnaire auprès des familles concernant la fréquentation des enfants

Vote des tarifs et des grandes lignes du règlement

30 Juin 2018 :

intégration de cet accueil au Contrat Enfance-Jeunesse.

Paramétrage du portail famille et de du logiciel Abélium.

Juillet 2018 :

Déclaration auprès des services de la DDCS

Information auprès des familles.

Convention avec la CAF pour la prestation de service ordinaire

Septembre 2018 : Début de l'accueil

Moyens :

Matériels : Salle au minimum 3 salles / portail famille

Humains : 3 animateurs maternelles / 3 animateurs élémentaires / 1 directeur

Financiers : un budget alloué pour les activités et les sorties

Critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs :

Le nombre d'enfants fréquentant

Action Nouvelle	x
Reconduction d'une action	

Projet Educatif Local Saint-Rogatien 2018-2021
Enjeu : Saint-Rogatien, chef d'orchestre de l'action éducative.

Intitulé de l'action :

La maison des jeunes, lieu d'informations et de ressources pour les 16-18 ans.

Objectifs du PEL dans lesquels l'action s'inscrit :

Soutenir la parentalité

Pilotage de l'action :

- Elue chargée de l'enfance et la jeunesse
- Elue chargée du CCAS
- Le coordonnateur enfance- jeunesse
- Directrice de la Maison des Jeunes

Public cible :

Les jeunes de Saint-Rogatien âgés de 16 à 18 ans.

Constats :

Absence de fréquentation des jeunes de 16 à 18 ans sur les activités de loisirs proposées à la Maison des Jeunes. Ils sont en attente d'un autre type d'accueil, les aider dans des démarches pour des projets personnels ou collectifs.

Objectifs de l'action :

- Répondre à une demande d'information générale et globale.
- Identifier la Maison des Jeunes comme lieu ressource.
- Orienter les jeunes dans leurs projets personnels ou collectifs

Partenaires de l'action :

- La Caisse d'Allocations Familiales
- Le Centre Départemental Information Jeunesse

Description de l'action :

Accueillir les jeunes âgés de 16 à 18 ans en toute discrétion sur la Maison des Jeunes, avec un accès internet. Lieu ouvert sur des créneaux horaires adaptés au public et gratuit.

Sur ce lieu, il faut :

- Centraliser les informations concernant les formations, les aides sur le secteur
- Orienter les jeunes dans leurs projets personnels ou collectifs : voyages, recherche d'emplois, d'emplois saisonniers, de formations, de stages...

Échéances :

Pas défini à ce jour

Moyens :

Matériel : la Maison des Jeunes

Financier : budget pour l'administratif

Humain : former la personne référente et du temps humain.

Critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs :

Le nombre de jeunes fréquentant le lieu.

Les informations apportées aux jeunes correspondent-elles à leurs attentes?

Les jeunes ont-ils gagnés du temps dans leurs démarches?

Action Nouvelle	
Reconduction d'une action	X

Projet Educatif Local Saint-Rogatien 2018-2021
Enjeu : Saint-Rogatien, chef d'orchestre de l'action éducative.

Intitulé de l'action :

Accès à Péri 'Jeunesse

Objectifs du PEL dans lesquels l'action s'inscrit :

Soutenir la parentalité

Pilotage de l'action :

- Association Péri'Jeunesse
- Directrice Générale des Services
- Elue chargée de l'enfance et de la Jeunesse

Public cible :

Les familles de la commune de Saint-Rogatien et leurs enfants

Constats :

Pas d'accueil collectif de mineurs sur la commune ouvert régulièrement.

Objectifs de l'action :

- Offrir un moyen de garde sur l'année.
- Avoir un accès au centre de loisirs de Périgny sans être considéré comme famille extérieure.

Partenaires de l'action :



Description de l'action :

Signature d'une convention entre l'association Péri'Jeunesse et la Mairie, dans laquelle sont fixés les tarifs pour le mercredi après-midi et la journée entière. De plus, la commune prend en charge une partie de l'adhésion à l'association.

Chaque partie dispose de 6 mois pour dénoncer la convention.

Échéances :

6 mois pour la dénonciation.

Moyens :

Financier : en moyenne 10 000 €

Critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs :

Le nombre d'adhérents.

Le fréquentation au centre de loisirs.

Action Nouvelle	x
Reconduction d'une action	

Projet Educatif Local Saint-Rogatien 2018-2021

Enjeu : Saint-Rogatien, chef d'orchestre de l'action éducative.

Intitulé de l'action :

Mise en place d'un portail familles

Objectifs du PEL dans lesquels l'action s'inscrit :

Soutenir la parentalité

Pilotage de l'action :

- Elue chargée de l'enfance et la jeunesse
- Directrice Générale des Services
- Coordonnateur Enfance-Jeunesse
- Les directeurs des structures
- Le responsable du restaurant scolaire

Public cible :

Les familles des enfants accueillis sur les structures Enfance—Jeunesse (accueil périscolaire / ALSH mercredi matin / Maison des Jeunes et restaurant scolaire)

Constats :

Beaucoup d'enfant accueillis sur l'accueil périscolaire, difficulté aux parents de respecter leurs inscriptions prises sur l'année, ou par mois. Les familles préviennent au dernier moment pour les enfants présents et les absences ne sont pas signalés en amont.. Nous n'avons pas une vision sur l'effectif de semaine en semaine ou s'il correspond en nombre il ne correspond pas aux enfants présents.

Objectifs de l'action :

- Faciliter les modes d'inscription des familles
- Gérer les taux d'encadrement des différents sites.
- Rigidifier le règlement des services périscolaires et du mercredi.

Partenaires de l'action :

- Caisse d'Allocations Familiales
- Les familles
- La société Abélium

Description de l'action :

A partir de septembre 2018, la commune de Saint-Rogatien souhaite mettre en place un portail familles pour faciliter les inscriptions des familles afin d'être en adéquation avec les taux d'encadrement. Ce système permettrait à la commune d'adapter l'emploi du temps des agents. De plus, le service enfance-jeunesse n'ayant pas de secrétariat et souhaitant une ouverture d'un Accueil collectif de mineurs le mercredi matin, le portail famille évitera du travail supplémentaire au coordonnateur et les erreurs humaines.

A travers ce portail les familles pourront :

- Accéder à leurs factures
- S'inscrire sur les structures enfance-jeunesse en respectant les modalités de chacune.
- Modifier leurs informations personnelles (une fois le dossier rentré par l'agent)

Échéances :

Juin : Audit de paramétrage / accord subvention CAF informatisation / Formation des agents.

Juillet : Information auprès des Familles

Juillet / Août : prise en main des familles

Août : inscriptions services périscolaires et mercredis

Moyens :

Financiers : environ 10 000 €

Critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs :

La mise en marche est elle difficile pour les familles?

Combien de temps ont mis les familles pour se l'approprier?

Gère-t-on les taux d'encadrement avec efficacité?

Les familles adhèrent-elles au nouveau fonctionnement?

Action Nouvelle	
Reconduction d'une action	X

Projet Educatif Local Saint-Rogatien 2018-2021
Enjeu : Saint-Rogatien, chef d'orchestre de l'action éducative.

Intitulé de l'action :

La communication papier

Objectifs du PEL dans lesquels l'action s'inscrit :

Développer la communication

Pilotage de l'action :

- L'élue chargée de la communication
- La Directrice Générale des Services
- Les différents acteurs de la Mairie

Public cible :

Les habitants de Saint-Rogatien

Constats :

Continuer à améliorer la communication

Objectifs de l'action :

- Informer tous les habitants sur les actions de la commune et du tissu associatif.
- Valoriser les actions organisées sur la commune.

Partenaires de l'action :

- La communauté éducative de Saint-Rogatien
- Les partenaires privés sur l'élaboration des supports.
- Les commerces de Saint-Rogatien

Description de l'action :

Centraliser les informations à la Mairie.

Les supports de communication :

- Affiches et flyers pour des événements particuliers chez les commerçants et sur les panneaux d'affichages municipaux.
- Programmes d'animation pour les différentes structures Enfance-Jeunesse.
- Le "MAG" de Saint-Rogatien, outil de valorisation pour l'ensemble des acteurs de la commune.
- Le bimestriel répertorie l'ensemble des manifestations sur la commune.
- Banderoles à l'entrée de la commune.
- Roll up sur différentes manifestations.
- Sucettes à l'entrée de la commune.

Échéances :

Les échéances varient en fonction des différents supports.

Moyens :

Matériel : photocopieuse + papier (les associations fournissent les documents)

Critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs :

L'impact de la communication.

La visibilité de la communication

Action Nouvelle	
Reconduction d'une action	X

Projet Educatif Local Saint-Rogatien 2018-2021
Enjeu : Saint-Rogatien, chef d'orchestre de l'action éducative.

Intitulé de l'action :

La communication numérique

Objectifs du PEL dans lesquels l'action s'inscrit :

Développer la communication

Pilotage de l'action :

- L'élue chargée de la communication
- La Directrice Générale des Services
- Les différents acteurs de la Mairie

Public cible :

Les habitants de la commune de Saint-Rogatien.

Constats :

Evolution de la population.

Objectifs de l'action :

- Informer tous les habitants sur les actions de la commune et du tissu associatif.
- Valoriser les actions organisées sur la commune.

Partenaires de l'action :

- La communauté éducative de Saint-Rogatien

Description de l'action :

Site Internet de la Mairie :

- Programmes d'animations des structures de la commune et des associations.
- Règlements et informations concernant les différentes structures.
- Contact des personnes ressources (responsables des structures, responsables des associations..)

Logiciel de gestion des enfants Abelium :

- Permet aux animateurs d'envoyer des mails aux familles pour communiquer des informations concernant leurs activités.
- Permet d'envoyer les programmes d'animation des TAP, des stages multi-activités et de la Maison des Jeunes.
- Permet d'envoyer les factures à l'ensemble des familles disposant d'une adresse valide.
- Relie l'information pour certaines manifestations (Téléthon, Banque Alimentaire...)

Réseaux Sociaux :

- Facebook (uniquement la Maison des Jeunes.)

Affichage lumineux à l'entrée de la commune

Échéances :

Les échéances varient en fonction des différents supports.

Moyens :

Financier : budget communication

Critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs :

L'impact de la communication.

La visibilité de la communication.

Action Nouvelle	X
Reconduction d'une action	

Projet Educatif Local Saint-Rogatien 2018-2021
Enjeu : Saint-Rogatien, chef d'orchestre de l'action éducative.

Intitulé de l'action :

Mise en place Point Info Familles

Objectifs du PEL dans lesquels l'action s'inscrit :

Développer la communication

Pilotage de l'action :

- Elue chargée de l'enfance et la jeunesse
- Elue chargée de la petite enfance
- Elu chargé des associations
- Le coordonnateur enfance- jeunesse
- Animateur référent

Public cible :

Les familles de Saint-Rogatien ou fréquentant les structures de Saint-Rogatien

Constats :

Manque point central où toutes les informations concernant l'enfance et la jeunesse sont regroupées

Objectifs de l'action :

- Répondre à une demande d'information générale et globale.
- Faciliter la vie quotidienne des familles
- Orienter les familles

Partenaires de l'action :

- La Caisse d'Allocations Familiales
- Les services de l'Etat : Protection Maternelle Infantile, Direction Départementale de la Cohésion Sociale...

Description de l'action :

Trouver un lieu pouvant accueillir les familles en toute discrétion, avec un accès internet à proximité des structures enfance et jeunesse. Lieu ouvert sur des créneaux horaires adaptés au public.

Sur ce lieu, il faut :

- Centraliser les informations concernant l'enfance et la jeunesse : programmes d'activités , les modalités d'inscription sur les différentes structures...
- Orienter les familles dans les démarches de la naissance de l'enfant à son autonomie.

Échéances :

Pas définies à ce jour

Moyens :

Matériel : un lieu pouvant accueillir les familles en toute discrétion

Financier : budget l'administratif

Humain : former la personne référente et du temps humain.

Critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs :

Le nombre de familles fréquentant le PIF

Les informations apportées aux parents correspondent-elles à leurs attentes?

Les parents ont-ils gagné du temps dans leurs démarches?

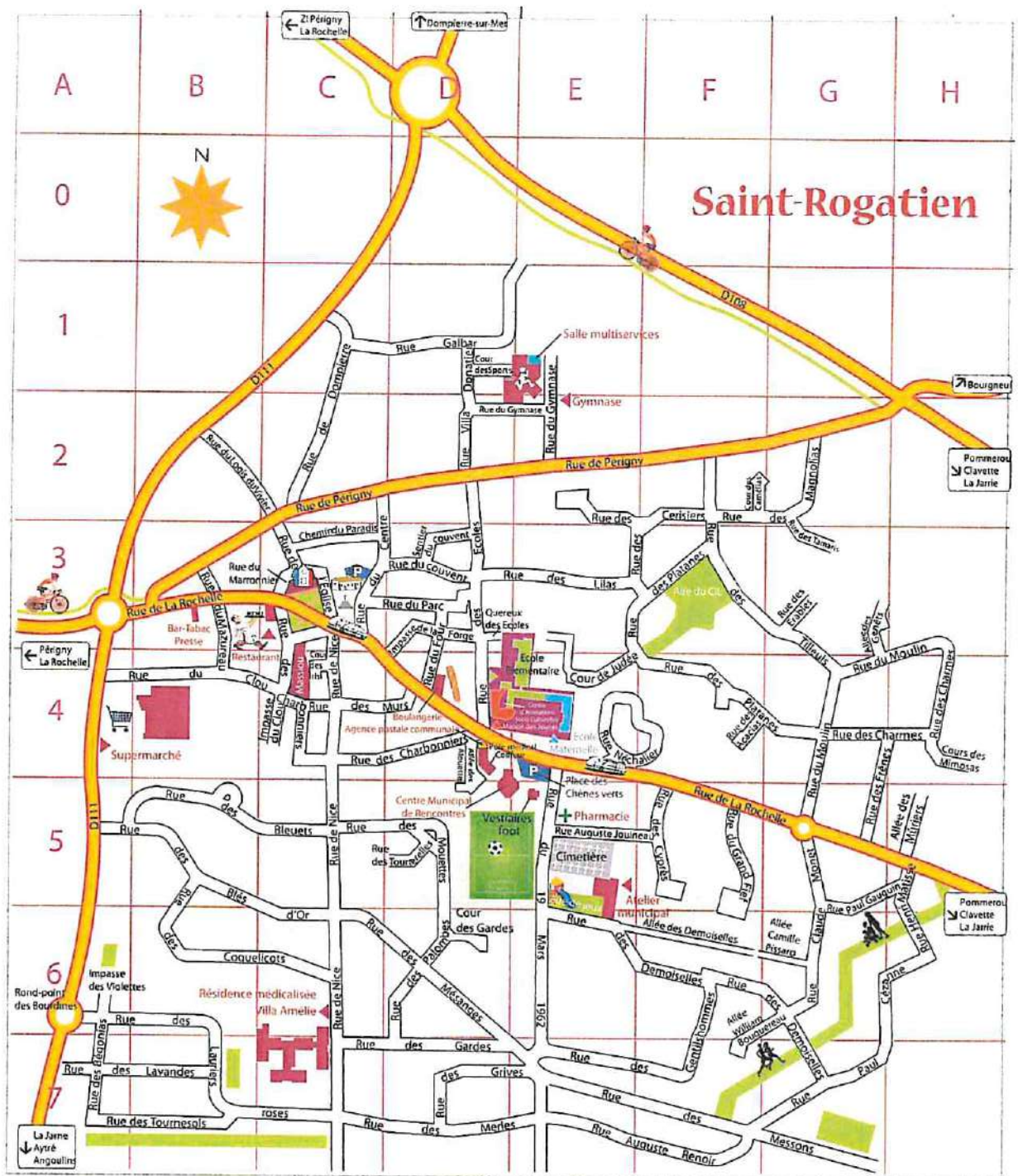
Conclusion :

Les trois enjeux ciblés par le Projet Educatif Local de Saint-Rogatien, déclinés en 32 fiches actions à ce jour permettent à l'ensemble du territoire de mettre de la cohérence dans l'offre éducative, de répondre aux demandes des familles de la commune et surtout d'accompagner l'enfant dans sa construction.

Ce document doit-être un référentiel commun, il permet d'affirmer la volonté politique de la commune vis-à-vis de l'enfance et de la jeunesse.

Nous remercions l'ensemble des partenaires de la communauté éducative pour leurs investissements dans ce nouveau PEL, il est le fruit du travail partagé des élus, des acteurs éducatifs et des familles.

Annexe 1



VOIES DIVERSES

- Acacias (Rue des)..... F-4
- Auguste Jouineau (Rue)..... E-F-5
- Auguste Renoir (Rue)..... E-F-7
- Alouettes (Allée des)..... D-4-5
- Blés d'Or (Rue des)..... A-C-5-6
- Bleuets (Rue des)..... A-C-5
- Camélias (Cour des)..... F-2
- Centre (Rue du)..... C-2-3
- Cerisiers (Rue des)..... E-F-2-3
- Charbonniers (Rue des)..... C-D-3-4
- Charmes (Rue des)..... G-H-4
- Chênes verts (Place des)..... E-4
- Claude Monet (Rue)..... G-5-6
- Clou (Impasse du)..... C-4
- Clou (Rue du)..... A-C-4
- Coquelicots (Rue des)..... B-C-5-6
- Couvent (Rue du)..... D-3
- Couvent (Sentier du)..... D-3
- Cyprés (Rue des)..... F-5
- Demoiselles (Rue des)..... E-G-6-7

- Dompierre (Rue de)..... C-1-2
- Écoles (Rue des)..... D-2-3-4
- Écoles (Quereux des)..... D-3
- Église (Rue de l')..... D-3
- Érables (Rue des)..... G-3
- Forge (Impasse de la)..... D-3
- Four (Rue du)..... D-3-4
- Frères (Rue des)..... G-4-5
- Galbar (Rue de)..... C-D-1
- Gardes (Cour des)..... D-6
- Gardes (Rue des)..... C-D-7
- Genêts (Allée des)..... G-3
- Gentilshommes (Rue des)..... E-F-6-7
- Grand-Fief (Rue du)..... F-5
- Grives (Rue des)..... D-E-7
- Gymnase (Rue du)..... D-E-1-2
- Henri Matisse (Rue)..... H-5-6
- Iris (Cour des)..... C-4
- Judée (Cour de)..... E-3-4
- Lavandes (Rue des)..... A-B-7
- La Rocheille (Rue de)..... A-H-3-5

- Lauriers Roses (Rue des)..... A-C-6-7
- Lilas (Rue des)..... D-E-3
- Logis du Vivier (Rue du)..... B-C-2
- Magnolias (Rue des)..... F-G-2
- Marronnier (Rue du)..... C-3
- Mars 1962 (Rue du)..... E-4-7
- Mazureau (Rue du)..... B-3-4
- Merles (Rue des)..... C-E-7
- Mésanges (Rue des)..... C-E-6-7
- Messons (Rue des)..... E-G-7
- Mimosas (Cour des)..... H-4
- Mouettes (Rue des)..... D-5
- Moulin (Rue du)..... G-H-3-5
- Mûriers (Allées des)..... H-5
- Murs (Rue des)..... C-D-4
- Néchalier (Rue)..... E-F-4
- Nice (Rue de)..... C-3-7
- Palombes (Rue des)..... D-5-6
- Paradis (Chemin du)..... C-3
- Parc (Rue du)..... C-D-3
- Paul Cézanne (Rue)..... G-H-6-7

- Paul Gauguin (Rue)..... G-H-5
- Périgny (Rue de)..... B-H-2-3
- Platanes (Rue des)..... E-G-3-4
- Sports (Cour des)..... D-1
- Tamaris (Rue des)..... G-2-3
- Tilleuls (Rue des)..... F-G-2-4
- Tournesols (Rue des)..... A-B-7
- Tourterelles (Rue des)..... D-5
- Villa Donatien (Rue)..... D-1-2
- Violettes (Impasses des)..... A-6
- William Bouguereau (Allée)..... F-G-6-7

- Coiffeur..... D-4
- Eglise..... C-3
- Groupe scolaire..... D-E-3-4
- Gymnase..... D-E-1-2
- Maisons des jeunes..... D-4
- Centre socio-culturelle..... D-4
- Médecins..... D-4
- Mairie et Place..... C-3
- Monument aux morts..... C-3
- Pharmacie..... E-5
- Résidence Massiou..... C-3-4
- Résidence médicalisée villa Arnélie..... C-6-7
- Restaurant..... C-3
- Salle multiservices..... E-1
- Supermarché..... A-B-4
- Terrain de foot et vestiaires..... D-E-5

LIEUX - SERVICES PUBLICS

- Agence postale communale..... D-4
- Aire de jeux..... F-5
- Aire du CIL..... F-3
- Atelier municipal..... E-5-6
- Boulangerie..... D-4
- Centre municipal de rencontres..... D-E-4-5
- Cimetière..... E-5

Annexe 2



Action Nouvelle	
Reconduction d'une action	

Projet Educatif Local Saint-Rogatien 2018-2021

Enjeu :

Intitulé de l'action :

Objectifs du PEL dans lesquels l'action s'inscrit :

:

Pilotage de l'action :

Public cible :

Constats :

Objectifs de l'action :

Partenaires de l'action :



Description de l'action :

Échéances :

Moyens :

Critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs :

Date du bilan :

BILAN FICHE ACTION :

Description de l'action :

Evaluation en fonction des critères de l'action :

Quantitatifs :

Qualitatifs :

Points à améliorer :

Objectifs du PEL :

- Atteint
- Partiellement atteint
- Non atteint

Coût de l'action

Avis de la commission	
Reconduction de l'action	
Arrêt de l'action	